



# JOURNAL OFFICIEL

## District Seine & Marne

### SOMMAIRE

-Agenda

PV de l'Assemblée Générale du 19.10.2024

- Info PV Commission d'Appel Disciplinaire du 28.11.24

- Info PV Commission Discipline du 04.12.24

- PV Comité D'appel Chargé des Affaires Courantes du 03.12.2024

- PV Commission restreinte de Prévention Médiation & Education du 29.11.24

- PV Commission des Statuts et Règlements du 03.12.24

PV Commission d'Arbitrage du 22.11.24

- PV Commission d'Organisation des Compétitions du 03.12.24

-PV Commission d'Organisation des Compétitions du 05.12.2024

- PV Commission restreinte Foot Animation du 05.12.24

### FOOT ANIMATION

Retrouvez dans ce numéro les

- ▶ CHALLENGE
- programmés le
- samedi 07.12.2024**

### FESTIFOOT U9F

Retrouvez dans ce numéro

- ▶ Festifoot U9F 07.12..24

### FOOT ANIMATION

Retrouvez dans ce numéro :

- ▶ Festifoot U8-U9 du 07.12.2024
- ▶ Festifoot U8-U9 du 14.12.2024

### CONGES D'HIVER

Nous vous informons que les bureaux du District seront fermés du vendredi 20 décembre 2024 (17H30 pour LE MEE SUR SEINE) et du samedi 21 décembre 2024 (12H00 pour MONTRY) au mercredi 01 janvier 2025

### FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

#### RAPPEL IMPORTANT

*La FMI doit être utilisée pour toutes les compétitions, y compris pour la Pratique Foot Animation.*

*Un nombre très important d'équipes n'a pas encore d'utilisateur identifié, ce qui empêche l'utilisation de la FMI.*

*Afin de ne pas vous exposer à une amende financière, nous vous demandons de bien vouloir affecter un utilisateur FMI à chacune de vos équipes avant le 10 décembre 2024.*

*Cette opération est à effectuer par le Correspondant FootClubs de votre Club.*

### APPEL A CANDIDATURE

Dans ce numéro retrouvez la mise à jour des appels à candidature pour les Finales 2024/2025 toutes catégories

### REJOIGNEZ NOS COMMISSAIRES

Vous êtes désireux de vous investir en tant que commissaire du District, vous souhaitez mettre vos compétences et votre expérience au service de l'intérêt général, vous avez de la disponibilité, n'hésitez pas à postuler pour intégrer, par exemple, l'une des commissions ci-dessous :

- **Commission des Terrains et Installations Sportives** (réunion sur convocation en après midi ou en soirée et visites en journée ou en soirée des installations sportives). Une maîtrise de l'outil informatique est nécessaire.
- **Commission Féminines** (réunion sur convocation en soirée)
- **Commission d'Organisation des Compétitions** (réunion hebdomadaire en après-midi pour assurer le suivi des compétitions)

# Permanence téléphonique

Poursuivant sa volonté d'être à l'écoute des clubs et dans le cadre du Dispositif Global de Prévention, le Comité Directeur du District met en place un dispositif de permanence téléphonique le week-end.

Cette ligne est réservée aux problèmes ou anomalies exceptionnels ne pouvant pas trouver de solution immédiate sur le stade sans l'intervention d'une tierce personne qualifiée tels que, par exemple :

- Conditions de sécurité problématique dès l'accueil (spectateurs hostiles, absence de protection de l'équipe visiteuse, menaces, etc...)
- Problèmes réglementaires (refus de désigner un ou des arbitres de touche en cas d'absence d'officiels, obstruction à la réalisation des vérifications d'avant match, etc...)
- Anomalies diverses (maillots des 2 équipes identiques, changement de stade à la dernière minute, etc...)

Les incidents et éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport qui sera transmis à la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education (CDPME) pour suite à donner.

## Nota Bene :

- Ce dispositif n'est applicable que sur les compétitions organisées par le District.
- Pour faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, il est conseillé de ne pas appeler avec un numéro masqué.

**. Les clubs doivent prévenir la permanence en cas d'intervention des forces de l'ordre.**

**RAPPEL : la permanence est joignable : - le samedi de 13 heures à 18 heures**

**- le dimanche de 9 heures à 18 heures**

Permanence du weekend des 7 & 8 décembre 2024



M. Ludovic VANTYGHM

06.43.70.72.10

# Agenda du District

MONTRY

## COMMISSION

Mercredi 11 décembre 2024  
Commission des Statuts et Règlements  
**18h00**

Mercredi 11 décembre 2024  
Commission de Discipline  
**16H00**

Judi 12 décembre 2024  
Commission d'Organisation des  
Compétitions  
**14H00**

Judi 12 décembre 2024  
Commission d'Appel Disciplinaire  
**19H00**

# Appel à candidatures

## Finales Foot Animation

### Et Finales Foot à 11

Afin d'organiser au mieux les grandes manifestations de fin de saison du Football d'Animation et du foot à 11 sur notre territoire, nous vous demandons de nous informer au plus tard le **5 janvier 2025** par courrier ou par mail si votre club souhaite se porter candidat pour accueillir l'une d'entre elles.

Vous trouverez ci-dessous les différentes informations nécessaires pour pouvoir candidater :

#### **05/04/2025 – Finale FESTIVAL FOOT U13 et U13F** (24 équipes) – de 8h00 à 18h00

- 2 terrains de foot à 11 soit 4 terrains tracés foot à 8 (synthétiques et/ou herbes) avec buts et filets
- 1 salle ou 1 foyer
- 1 tribune
- 8 à 10 vestiaires de passage
- 1 parking à proximité (assez grand si possible) **indispensable**

#### **08/05/2025 – Finale FOOT PASSION U11 et U13** (16 équipes) – de 8h00 à 18h00

- 1 terrain de foot à 11 soit 2 terrains tracés foot à 8 (synthétiques et/ou herbes) avec buts et filets
- 1 salle ou 1 foyer
- 4 à 6 vestiaires de passage
- 1 parking à proximité (assez grand si possible) **indispensable**

#### **08/05/2025 – Finale FOOT PASSION U11F et U13F** (16 équipes) – de 8h00 à 18h00

- 1 terrain de foot à 11 soit 2 terrains tracés foot à 8 (synthétiques et/ou herbes) avec buts et filets
- 1 salle ou 1 foyer
- 4 à 6 vestiaires de passage
- 1 parking à proximité (assez grand si possible) **indispensable**

#### **10/05/2025 – Finale CHALLENGE IDF U11 et U11F** (24 équipes) – de 8h00 à 18h00

- 2 terrains de foot à 11 soit 4 terrains tracés foot à 8 (synthétiques et/ou herbes) avec buts et filets
- 1 salle ou 1 foyer
- 8 à 10 vestiaires de passage
- 1 parking à proximité (assez grand si possible) **indispensable**

**17/05/2025 – Jour de Coupe U12/U13 et U10/U11** (32 équipes) – de 8h00 à 18h00

- 2 ou 3 terrains de foot à 11 soit 4 à 6 terrains tracés foot à 8 (herbes et/ou synthétiques) avec buts et filets
- 1 salle ou 1 foyer
- 8 à 10 vestiaires de passage
- 1 parking à proximité (assez grand si possible) **indispensable**

**Semaine du 19 au 25 mai 2025 : COUPE 77 FUTSAL**

- 1 gymnase avec tribune
- 2 vestiaires
- 1 vestiaire arbitre

**29/05/2025 – Finale CHALLENGE 77 U12 et CHALLENGE 77 U10** (32 équipes) – de 8h00 à 18h00

- 2 ou 3 terrains de foot à 11 soit 4 à 6 terrains tracés de foot à 8 (synthétiques et/ou herbes) avec buts et filets
- 1 salle ou 1 foyer
- 8 à 10 vestiaires de passage
- 1 parking à proximité (assez grand si possible) **indispensable**

**31/05/2025 et 01/06/2025 (toute la journée et soirée) : Finales Foot à 11 Masculines + Finale 55 ans à 8**

- 2 terrains de foot à 11 classés 5 (pelouse et/ou synthétique) dont un avec éclairage
- 8 vestiaires de joueurs minimums
- 2 à 4 vestiaires arbitres
- Une salle ou un foyer
- Une tribune

**14/06/2025-JOURNEE NATIONALE U6/U7**– de 8h00 à 18h00

- Au moins 3 terrains foot à 11 (synthétiques et/ou herbes) avec traçage FOOT à 5.
- 1 salle ou 1 foyer
- 8 à 10 vestiaires de passage
- 1 parking à proximité (assez grand) **indispensable.**

**15/06/2025 : U15F, U18F et Seniors F à 8 et à 11**

- 2 terrains de foot à 11 avec 2 terrains tracés foot à 8 sur un des deux terrains à 11 (synthétiques et/ou herbes) avec buts et filets
- 1 salle ou 1 foyer
- 6 à 8 vestiaires
- 2 à 4 vestiaires arbitres
- Une tribune
- 1 parking à proximité (assez grand si possible) **indispensable**



## DISTRICT SEINE & MARNE DE FOOTBALL

Agréé à la Sous-Préfecture de Meaux le 13 octobre 2016 sous le n° w771000325

### Assemblée Assemblée Générale

## Procès-Verbal du samedi 19/10/2024

\*\*\*\*\*

#### Ouverture de l'AG par Philippe COLLOT - Président du District

Bonjour à toutes et à tous,

Merci d'avoir répondu présent à notre invitation. Nous sommes donc réunis pour l'Assemblée Générale Ordinaire du District Seine et Marne de Football. Une fois encore, je tiens à remercier très chaleureusement Monsieur Michel PAPIN – Maire de LESIGNY, pour la mise à disposition de ses installations afin de pouvoir réunir les clubs Seine et Marnais de Football.

Je remercie également les personnalités qui nous font l'honneur d'être parmi nous ce matin :

- **Madame Bouchra FENZAR-RIZKI : Vice-Présidente du CD 77 en charge des Sports**
- **Monsieur Jamel SANDJAK - Président de la LPIFF**
- **Monsieur Roger CHASSAT - SDJES 77**
- **Messieurs les représentants des Renseignements Territoriaux 77**
- **Messieurs les représentants de la Direction Départementale de la Police Nationale**
- **Monsieur le Représentant du Groupement de Gendarmerie 77**

#### Intervention de Monsieur Michel PAPIN – Maire de LESIGNY

Je vais être bref. Juste dans un premier temps, remercier les équipes techniques qui ont assuré l'installation de cette salle et la gestion technique. Ils sont toujours performants et il est très important pour un Maire d'avoir des équipes qui fonctionnent bien.

Je me disais en venant que c'était la deuxième fois cette année que nous avons le plaisir de vous accueillir. Je pense qu'il faudrait peut-être envisager de vous installer ici, mais vous venez déjà de déménager, ou alors de me nommer dans votre Comité Directeur ...

Bref, j'ai toujours autant de plaisir à vous recevoir, je vous l'ai déjà dit. Certes, un Maire doit être équitable entre toutes les sections sportives mais j'avoue que j'ai un attachement particulier pour le football et ce n'est pas parce que je m'appelle PAPIN.

Je suis également très honoré de la présence de Madame la Vice-Présidente du Conseil Général.

J'en profite également pour faire de la publicité pour LESIGNY. Je ne sais pas à quelle heure se finira votre assemblée, mais nous avons en cœur de ville un petit marché avec pleins de petits produits géniaux. Messieurs, si vous voulez ramener des huîtres à Madame, il ne faut pas vous gêner. Il y a également plein de petits restaurants sympatiques. Il fait très bon vivre à LESIGNY.

Je pense que nous serons amenés à nous revoir et vous serez toujours les bienvenus.

Compte-tenu de leurs contraintes horaires, je passe immédiatement la parole à notre Président de la LPIFF, puis à Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental 77.

### **Intervention de Monsieur Jamel SANDJAK - Président de la Ligue de Paris IDF**

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes une nouvelle fois réunis. En fait, j'ai l'impression que les AG me manquent. Nous nous sommes rencontrés au Méridien pour l'Assemblée Générale de la Ligue et j'étais la semaine dernière dans le 94. Puis, je vais rejoindre le District 91 pour participer également à leurs travaux. Alors, bien évidemment, je resterai un petit peu avec vous et partirai ensuite rejoindre vos collègues de l'Essonne.

Tout d'abord, j'aimerais vous remercier, et en particulier Philippe, votre Président de District, qui a, dès le départ, apporté un soutien sans faille au projet qui est aussi le sien, puisque vous savez que les Présidents de District travaillent en étroite relation avec la Ligue dans le cadre d'un projet régional. Rien ne peut se faire sans les départements, vous l'avez bien compris.

L'entité régionale ne vaut que par la particularité de ses territoires et le soutien de Philippe a été pour moi une marque d'estime, mais aussi une reconnaissance du travail réalisé par la Ligue et ses Districts en direction de ses clubs.

Je sais que j'ai beaucoup d'amis en Seine et Marne, vous avez été nombreux à nous soutenir et je tiens sincèrement à vous en remercier. Je dis assez régulièrement à Philippe que vous êtes un département dans lequel il y a de la lucidité. Vous avez compris les enjeux de ces dernières élections. Ce n'était pas des enjeux sportifs, ce n'était pas de savoir si Pierre, Paul ou Jacques allaient devenir Président de la Ligue. Nous avons à faire face à une à une montée en puissance de ce que je combats depuis des années, à la fois de l'égoïsme, du communautarisme, toutes ces choses qui prolifèrent et qu'il faut vraiment éviter. Je sais qu'ici vous le comprenez bien.

Être élu est une démarche où le sentiment de servir l'intérêt général doit prévaloir. Le cas particulier n'a pas sa place, ni l'intérêt de certaines minorités, qui sont devenues aujourd'hui des majorités et je suis bien placé pour le dire. Je sais d'où je viens, je sais les combats qui ont été les miens, que ce soit dans le domaine socio-sportif ou politique. Il y a des choses que je refuserai toujours, notamment cet égoïsme qui est à nos portes et qui nous empêche de vivre ensemble. Les actions que nous allons devoir mettre en place dans les prochains mois sont là.

L'après-midi même de l'élection régionale, j'ai reçu un appel de notre Ministre des Sports, que j'ai fait écouter aux Présidents de District. Il est, comme nous, attaché aux valeurs qui font que notre République, aujourd'hui, nous permet d'être devant vous, quelles que soient vos origines et vos parcours. J'insiste sur ce point car, actuellement, nous avons à faire face à des personnes qui n'ont pas les mêmes intentions.

Lorsque vous êtes élus, vous le savez, vous êtes immédiatement confrontés aux problèmes. Vous ne vous retrouvez pas à la plage avec un cocktail à la main !! L'engagement qui est le nôtre nous oblige à assumer des responsabilités et avoir un sens moral très aiguisé.

Concernant les élections de la Ligue, nous aurons peut-être un recours. Dans le Football, j'ai toujours gagné sur le terrain et ai rarement porté réclamation. Cela ne m'intéresse pas. Nous jouons, nous nous parlons, nous essayons de gagner et à la fin, nous serrons la main à nos adversaires des 90' passées, car le reste du temps, nous sommes des partenaires.

Par ailleurs, nous allons poursuivre le développement du Centre Technique de la Ligue à Villeparisis. Évidemment, compte tenu des enjeux qui sont les nôtres, nous ferons en sorte que ce lieu de vie devienne de plus en plus la propriété des clubs. Il l'est déjà par vos licenciés, il le sera demain par vous.

Je remercie une nouvelle fois Philippe et l'ensemble de ses équipes, élus, commissaires et salariés. Le travail qui est fait en Seine et Marne est vraiment remarquable. Vous êtes le premier département en termes de licenciés. C'est important car ce n'était pas écrit d'avance lorsqu'il y a eu la fusion des deux anciennes structures. Félicitations encore pour ce travail qui a été réalisé. Merci à vous et bons travaux.

### **Intervention de Madame Bouchra FENZAR-RIZKI - Vice-Présidente du Conseil Départemental 77 en charge des Sports**

Merci à tous pour votre présence dans notre département. Merci à Monsieur le Maire de nous recevoir une nouvelle fois et je pense que le message est passé auprès du Comité Directeur du District de Football ... Merci également à la SDJES pour sa présence, puisque nous travaillons en étroite collaboration.

Vous avez devant vous les différents acteurs, qui sont extrêmement importants aujourd'hui puisque nous travaillons main dans la main, qui permettent au sport français d'avancer de manière générale. De votre côté, vous êtes le maillon fort sur le territoire.

La Seine et Marne est grande. Vous êtes nombreux au football en termes de licenciés et je sais que vos effectifs pourraient peut-être encore grandir, au vu la quantité d'adhésions refusée. Nous ne sommes pas capables aujourd'hui au niveau des infrastructures de pouvoir accueillir tout le monde, c'est bien dommage, mais nous n'avons pas réellement de solution sur ce sujet.

Le Football est un sport qui attire beaucoup aujourd'hui et je tenais à vous remercier pour votre engagement. Comme cela a été dit à l'instant, cela n'est jamais facile. Tout le monde ne se bat pas pour être président ... Nous le voyons bien dans les clubs et dans les comités de manière globale car c'est une responsabilité et une charge. Souvent, vous êtes également en activité, donc forcément, cela prend du temps sur vos vies de famille. En tout cas, un grand merci une nouvelle fois pour ce que vous faites car vous faites grandir cette nouvelle génération qui arrive.

Vous rencontrez aussi des problèmes sur le terrain avec les parents. Sachez que c'est malheureusement une difficulté vécue aussi ailleurs plus globalement. Il me semble que vous êtes plus touchés au foot que dans d'autres sports, mais lorsque j'assiste à différentes Assemblées Générales, ou quand je parle avec les différents présidents des comités départementaux, c'est un problème que nous retrouvons partout, qu'il est sociétal et auquel il va falloir remédier tous ensemble. Une des premières pistes travaillées se situe au niveau



du bénévolat et notamment celui des parents. Ils sont de plus en plus consommateurs : je dépose mon enfant je m'en vais ... Sauf qu'aujourd'hui, il est vraiment important qu'ils soient impliqués de plus en plus pour leurs enfants au niveau du sport. Vous le faites de votre côté, donc il va falloir trouver le moyen pour que les parents se sentent un peu plus investis.

Je sais que certains clubs n'osent pas demander, qu'ils se disent qu'ils ne voudront jamais ou que ce n'est pas à eux de faire ça ! Au contraire, n'hésitez pas à créer des groupes WhatsApp en sollicitant des volontaires pour tenir la buvette, pour emmener les enfants, ou simplement venir aider, de manière à ce que les parents se sentent réellement impliqués.

Alors bien sûr, vous n'aurez jamais 100% des parents, c'est évident. Vous aurez toujours des récalcitrants, mais la petite poignée que vous allez réussir à obtenir, ça fera toujours des personnes en moins sur les bords du terrain qui vont se plaindre et qui vont crier.

Ainsi, vous réussirez à constituer une force plus importante face à des parents contestataires, ce qui est toujours mieux que d'être seul. Puis, cela peut également vous aider dans les décisions à prendre lors de vos Assemblées Générales.

Le constat aujourd'hui est que les bénévoles manquent de plus en plus, qu'ils sont vieillissants et qu'il va falloir vraiment les renouveler. Il ne faut pas hésiter à en parler à vos jeunes en leur indiquant qu'ils sont la relève. Il faut essayer de changer les mentalités et faire comprendre que rien ne peut se faire sans l'effort de tous. Nous essayons également de développer cet aspect au niveau du département et également au niveau de la SDJES, puisque nous travaillons en étroite collaboration.

Plus globalement, nous faisons en sorte au département de développer des projets qui pourraient répondre à l'ensemble des Seine et Marnais. Nous travaillons sur le sport santé. La sédentarité est un vrai fléau aujourd'hui et l'est de plus en plus. L'idée est de réfléchir à la meilleure façon d'inciter, par exemple, les parents à faire une activité physique plutôt que t'attendre au bord du terrain. Il y a bien un temps qu'ils pourraient consacrer à eux-mêmes et ils ne font pas. Cela fait partie des choses que nous essayons de développer.

Nous travaillons également en direction du sport scolaire. L'idée étant de proposer un maximum d'activités physiques aux collégiens. Nous avons créé un dispositif appelé « classe sportive départementale ». 2h de sport sont proposées dans une discipline particulière en lien directement avec un club « support » du secteur. Un financement est proposé directement à l'association pour la mise à disposition d'un éducateur et pour son fonctionnement. Il y a près de 1000 enfants aujourd'hui qui bénéficient du dispositif.

Un autre axe de travail se situe au niveau du sport handicap. Nous avons 12% de porteurs de handicap sur notre département, ce n'est juste pas possible que ces personnes ne puissent pas trouver une activité physique et sportive. Nous avons regardé sur notre maillage territorial où étaient nos clubs para-accueillants. Nous nous sommes rendus compte que nous en avons très peu. Nous avons donc fait en sorte d'accompagner leur développement en offrant des formations pour les bénévoles, pour les éducateurs sportifs et en achetant du matériel, si nécessaire. D'ailleurs, nous avons une vraie relation de travail avec vous, Monsieur le Président, et la personne que vous avez au sein du District pour nous aider à développer vers les IME.

Aujourd'hui, le maillage territorial est quasiment terminé. L'objectif était que, dans un rayon de 10 km, tout porteur de handicap devait pouvoir trouver un sport à pratiquer. J'ai vu la carte

et les tâches où il n'y a pas de clubs sont maintenant très minimales. Voilà, merci à vous en tout cas.

-----  
Philippe COLLOT précise que dans les documents transmis pour cette Assemblée Générale, il était prévu de signer ce matin, en présence du Préfet de Seine et Marne, le renouvellement du Protocole visant à réduire les incivilités et la violence dans le Football, acté en 2019. En raison de l'actualité, cette signature doit être reportée.

En revanche, il remercie Roger CHASSAT - du SDJES 77 de sa présence, à qui il passe la parole pour une présentation du nouveau document.

Il rappelle au préalable que ce Protocole est basé sur la [communication](#), la [prévention](#) (violence), la [sensibilisation](#) (accidents graves possibles), l'[identification](#) des situations à risque et la [sanction](#) si nécessaire.

### **Intervention de Monsieur Roger CHASSAT - SDJES 77**

Il est vrai que nous devons signer ce matin le nouveau protocole. Le Préfet a jugé préférable de reporter afin que tous les signataires soient présents et que chacun puisse être acteur de ce dispositif.

Le Ministère des Sports a été intégré à l'Éducation Nationale le 01 janvier 2021, la première des choses était donc d'associer cette dernière à ce protocole, de sorte à ce qu'elle puisse également intervenir dans les actions à mener.

Ce nouveau protocole vise à renforcer la lutte contre les incivilités, les violences et le repli communautaire dans le sport en Seine et Marne. Sur la base des constats relevés dans la 1<sup>ère</sup> version de 2019 et au terme d'une réflexion commune, que ce soit au niveau des Procureurs, du Préfet et du Président du District, il a été décidé de mettre à jour le document.

Le protocole va agir sur toutes les rencontres sportives, tournois ou rassemblements départementaux. Les matchs officiels se déroulant sur le territoire de Seine et Marne sont bien sûr concernés car leur organisation relève de la responsabilité des instances départementales du Football.

Donc les publics concernés se situent dans tout l'environnement de votre discipline. Les arbitres, en rapport avec la Loi de Jean-François Lamour de 2006, mais aussi les délégués officiels, les joueurs, les entraîneurs, les dirigeants, les spectateurs et les volontaires du Service Civique, qui font maintenant partie de l'environnement du football actuel.

Lorsque le nouveau protocole va être mis en place, les faits occasionnant le déclenchement du dispositif seront les brutalités, agressions physiques, propos ou comportements racistes, sexistes, homophobes, discriminants, le harcèlement, les incitations aux provocations, à la violence via les réseaux sociaux, tous les discours ou attitudes remettant en cause les valeurs et les principes de la République, ainsi que l'atteinte à la laïcité.

Cette procédure d'alerte va se dérouler comme avant et elle concernera les matchs sensibles déclarés au District. Ce dernier fera remonter l'information afin que des dispositifs de

prévention puissent être mis en place. Et, si des incidents se produisent, il y aura un suivi spécifique des procédures, notamment s'il y a dépôt de plainte. Il ne faut donc pas hésiter à le faire pour les arbitres ou autres intervenants dans les matchs, mais également lors des tournois. Le District rassemblera le dossier avec les feuilles de match, le rapport des officiels, le certificat médical des personnes concernées, le rapport du club recevant et tous les autres éléments jugés utiles. Ensuite, les Procureurs de Meaux, Melun ou Fontainebleau, en fonction de l'endroit des incidents, mettront en place la procédure administrative adaptée en fonction de ce qui se sera passé.

Il faut également rappeler que les Maires seront concernés aussi, puisqu'ils ont pouvoir de Police concernant un match, sachant que la plupart des installations leur appartient. Ils ont un devoir de sécurité à accomplir au niveau de ces infrastructures.

Puis, le Préfet aura la possibilité de mettre en place des arrêtés ou autres dispositions en lien avec tous les services des forces de l'ordre, que ce soit Police ou Gendarmerie.

Il faut savoir que ce nouveau protocole aura une durée de 4 ans, à partir de sa signature et sera reconductible tacitement.

Et, vous l'aurez compris, le point de départ de ce protocole se situe au niveau de la Commission Départementale de Prévention du District, avec laquelle nous travaillons en étroite collaboration, ainsi qu'avec toutes les forces de l'ordre départementales, dans le cadre de la cellule de veille.

---

## **QUORUM**

Philippe COLLOT confirme que le Quorum est atteint et que l'Assemblée Générale peut donc valablement se tenir. Il déclare donc ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire du District de Seine et Marne de Football.

*Chaque club a un nombre de voix : 1 Voix par tranche de 20 licenciés (au terme de la saison précédente). Présence d'au moins 1/3 des membres représentant au moins 1/3 de la totalité des voix pour valider les délibérations.*

- Nombre de Clubs présents ou représentés : 63 sur 153 soit 41,17 %
- Nombre de voix correspondant : 1348 sur 2489 soit 54.15%

Puis, il passe la parole à Jean-François DIDIDER - Secrétaire Général qui présente la Commission de Surveillance des Opérations Électorales.

### **Président :**

- M. Bernard SALE

### **Membres :**

- Dominique CHATELLIER
- Jean-Pierre DEMENGEL

- Lionnel INJAY
- Colette MARQUES
- Julio MARQUES

L'année 2024 aura malheureusement vu la disparition de personnes qui sont chères à tous, c'est pourquoi, Philippe COLLOT propose d'observer quelques instants de recueillement en leur mémoire.

Il repasse ensuite la parole au Secrétaire Général afin qu'il puisse rappeler l'Ordre du Jour de l'Assemblée

- **Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 18/06/2024 (mis en ligne le 25/07/2024)**
- **Allocution du Président du District**
- **Allocution des personnalités présentes**
- **Rapport Moral de la Saison 2023/2024**
- **Rapport Financier de la Saison 2023/2024**
- **Informations sur la vente des bâtiments de Melun et le déménagement vers de nouveaux locaux**
- **Intervention du Cabinet Comptable BIZOUARD**
- **Budget Prévisionnel 2024/2025**
- **Désignation des Commissaires aux Comptes 2025/2031**
- **Questions écrites des Clubs**
- **Clôture de l'Assemblée**

### **Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 18/06/2024**

Rappel est fait que celui-ci a été publié sur le site le 25/07/2024.

### **VOTE N°1**

<b><u>POUR</u></b>	99.79%
<b><u>CONTRE</u></b>	0.21%

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 18/06/2024 est approuvé.

### **Allocution de Philippe COLLOT - Président du District**

Monsieur le Maire,  
Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge des Sports,  
Monsieur le Représentant du SDJES de Seine et Marne,  
Monsieur le Président de la Ligue de Paris IDF, mon cher Jamel,  
Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des Clubs,  
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie, une nouvelle fois, d'être présent à cette Assemblée Générale.

C'est toujours un plaisir de se retrouver pour faire le point sur une saison écoulée, partager nos réussites et, bien entendu, discuter de nos défis actuels et à venir.

Je n'oublie pas de rappeler que votre présence est importante car il est évoqué lors d'une Assemblée Générale, la vie de l'instance, son actualité, son organisation, ses résultats mais aussi son développement.

Vous m'avez fait l'honneur de me renouveler votre confiance au mois de juin dernier et je profite donc de l'occasion pour vous remercier, une nouvelle fois, d'avoir confié au Comité Directeur, que j'ai le plaisir d'animer, la responsabilité de diriger le District.

Sachez que notre action quotidienne continuera toujours à être guidée par le souhait indéfectible de servir au mieux l'intérêt général.

Je tiens également à vous remercier pour votre engagement, votre dévouement, votre passion pour le football et féliciter les vainqueurs des différents championnats et coupes départementales 2023/2024.

Grâce à l'effort collectif, des projets, parfois ambitieux, ont permis d'offrir à de jeunes joueurs, et à des moins jeunes, un environnement propice à leur épanouissement sportif et personnel et c'est à mes yeux, une excellente dynamique.

Comme je l'évoquais au début de mon propos, nous avons enregistré des réussites au cours de la saison écoulée :

- Un **effectif record** de pratiquement 49 000 licenciés, boosté principalement par notre effectif du « Foot Animation ».
- Un **accompagnement des clubs** que nous espérons utile, efficace (dotations équipements - gratuité de module de formation - dispositif services civiques), enrichi au fil de la saison d'opérations ponctuelles (opération « mini-buts » - remboursement des engagements FA) et que nous allons poursuivre et diversifier à chaque fois que cela sera possible.
- Un **développement de nos offres de pratique**, qu'elles soient compétitives, éducatives ou liées aux Nouvelles Pratiques, avec toujours comme ligne de conduite de permettre à chacun de pouvoir pratiquer le football partout et tout le temps.
- Et la concrétisation du **dossier de vente de nos bâtiments de MELUN** début juillet, au bout de 4 ans de persévérance, et **l'emménagement dans de nouveaux locaux au Mée sur Seine**, nouvelle base de notre Siège Social. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour vous annoncer que l'ouverture va s'effectuer dans les prochains jours et que nous organiserons rapidement à votre intention une inauguration des lieux.

Cependant, comme malheureusement dans toute organisation, nous avons également rencontré des défis auxquels nous devons faire face.

Celui de la **lutte contre les violences et les incivilités** en est un de taille.

Nous essayons d'en limiter au maximum les effets par un travail de prévention, d'anticipation et par une étroite collaboration avec les autorités, les forces de Police et de Gendarmerie.

D'ailleurs, le protocole évoqué tout à l'heure va complètement dans ce sens et grave dans le marbre le renforcement de cette lutte contre les violences et les incivilités.

Malgré tout, la situation reste aujourd'hui compliquée et vous le constatez chaque semaine sur les terrains.

Il est impératif d'être solidaire et complémentaire sur ce sujet afin de surmonter ce qui est un véritable obstacle à un meilleur fonctionnement aujourd'hui.

Je vous invite d'ailleurs à partager vos idées et suggestions sur ces situations car j'ai la conviction que c'est l'effort collectif qui nous permettra d'espérer et de construire un environnement plus serein.

Je vous encourage également à rester impliqués et à continuer à promouvoir les valeurs de solidarité et de fair-play qui doivent absolument nous unir.

N'oublions pas que chaque membre joue un rôle important dans l'organisation et l'évolution de notre football départemental.

Enfin, je ne voudrais pas terminer mon allocution sans adresser mes remerciements à tous les bénévoles, les commissaires, les techniciens, les délégués, les arbitres, à tous les salariés et à l'ensemble de mon Comité Directeur pour sa participation active au bon fonctionnement du District.

Sa contribution est précieuse pour notre développement au bénéfice des clubs.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente saison 2024/2025.

### **Rapport Moral 2023/2024**

Philippe COLLOT passe la parole à Christiane CAU - Secrétaire Générale lors de la Saison écoulée - qui va présenter le Rapport Moral 2023/2024. Celui-ci a été transmis avec les convocations.

#### **VOTE N°2**

<u>POUR</u>	100%
<u>CONTRE</u>	0%

Le Rapport Moral est approuvé.

### **Rapport Financier 2023/2024**

Philippe COLLOT indique qu'un 1<sup>er</sup> bilan de la Saison 2023/2024 a été dressé lors de l'Assemblée Générale du 18/06/2024 et il passe la parole à Gérard VIVES - Trésorier Général qui va, cette fois-ci, présenter le bilan comptable détaillé de la saison écoulée qui a été transmis avec les convocations.

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les représentants des clubs et chers amis,

En tant que Trésorier Général, je vais vous présenter les comptes et résultats du District de Seine et Marne de Football concernant la saison 2023-2024, dont vous avez reçu les documents correspondants.

Ces comptes de résultats de la saison 2023-2024, qui seront soumis à votre approbation, ont été vérifiés et finalisés par le Cabinet Comptable BIZOUARD et Associés.

Ces mêmes comptes ont été certifiés conformes par notre commissaire aux comptes Monsieur Gilles DEHAN du Cabinet AUDICA.

L'exercice 2023-2024 s'est soldé par un excédent de 5 805 € et le Bilan par un montant à l'équilibre de 1 737 549 €.

Gérard VIVES détaille ensuite les principaux points du bilan.

#### Intervention du Cabinet Comptable BIZOUARD

C'est un plaisir depuis de nombreuses années de participer à votre AG. Comme vous le savez, je suis ici à double titre : celui d'Expert-Comptable et également Représentant de votre Commissaire aux Comptes. Celui-ci certifie, sans réserve, les comptes qui vous ont été présentés et je n'ai pour ma part rien à ajouter. Je vous remercie.

#### **VOTE N°3**

<u>POUR</u>	99.79%
<u>CONTRE</u>	0.21%

Le Bilan et Compte de Résultats sont approuvés.

Nous vous proposons d'affecter le résultat au Bilan Passif dans la ligne « Report à nouveau » qui sera ainsi porté à 266 601 €.

#### **VOTE N°4**

<u>POUR</u>	97.16%
<u>CONTRE</u>	2.84%

L'Affectation du résultat est approuvée.

#### **Budget Prévisionnel 2024/2025**

Le Trésorier Général poursuit son intervention en présentant le Budget 2024/2025. Il précise que celui-ci, qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale, tient compte des résultats de l'exercice 2023/2024. Il indique qu'il a été établi en collaboration avec Philippe COLLOT - Président du District, Jean Paul PEYRIN - Trésorier Général Adjoint, Christine PARCET - Comptable du District et lui-même.

Il présente un budget prévisionnel à l'équilibre d'un montant total de 1 337 500 euros. Celui-ci se veut raisonnable pour différentes raisons :

- Un nombre de licenciés pour cette nouvelle saison basé sur un effectif de 48 000 et, par conséquent, la quote-part correspondante reversée par la Ligue.
- Des Formations d'Éducateurs en rapport avec les différentes équivalences mises en place pour les Certificats.
- Des Subventions d'État qui, vous vous en doutez, sont rarement à la hausse.
- Une incertitude concernant l'apport de nouveaux partenaires privés malgré nos actions dans ce domaine.
- Une plus-value suite à la vente des bâtiments du site de Melun.

## **VOTE N°5**

<u>POUR</u>	97.94%
<u>CONTRE</u>	2.06%

Le budget prévisionnel 2024/2025 est approuvé.

Gérard VIVES fait part de ses remerciements au Comité Directeur du District pour lui avoir confié cette tâche et donné toute sa confiance.

Il remercie le cabinet d'expertise comptable BIZOUARD et Associés, Serge GODARD et Lenaïck BOYER pour la composition des résultats et des bilans, le Commissaire aux Comptes, Gilles DEHAN, pour la validation de ces mêmes Résultats et Bilans, le Directeur Administratif, Nicolas MAKSYMIIUK et l'ensemble des salariés administratifs / techniques et tout particulièrement Christine PARCET pour ses compétences et sa disponibilité.

Puis, il remercie l'Assemblée Générale de l'attention accordée lors de la présentation des résultats et souhaite à tous une très bonne Saison 2024/2025.

## **Désignation des Commissaires aux Comptes pour la période 2025/2031**

Philippe COLLOT informe les participants qu'il est nécessaire de renouveler tous les 6 ans la nomination des Commissaires aux Comptes qui sont chargés de vérifier la comptabilité. Il propose de poursuivre la collaboration avec les Commissaires actuels :

- Gilles DEHAN (titulaire)
- Éric GIDEL (suppléant)

## **VOTE N°6**

<u>POUR</u>	95.36%
<u>CONTRE</u>	4.64%

La désignation des Commissaires aux Comptes pour la période 2025/2031 est approuvée.

## **Questions écrites des Clubs**

Philippe COLLOT précise que le District n'a pas reçu de questions écrites, mais propose à l'Assemblée de répondre à d'éventuelles autres questions.

Aucune question n'est posée.



## Clôture de l'Assemblée

L'Ordre du Jour étant épuisé, Philippe COLLOT indique que l'Assemblée Générale est désormais terminée, souhaite une très bonne saison à toutes et à tous, puis invite l'ensemble des participants à partager un moment de convivialité.

Le Président du District,  
Philippe COLLOT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Collet', written over a horizontal line.

Le Secrétaire Général,  
Jean-François DIDIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.F. Didier', written over a horizontal line.



# Commission Départementale de Discipline

## **INFORMATIONS**

### **PROCÈS VERBAL du mercredi 4 décembre 2024**

**Le Procès-Verbal du dossier ci-dessous est consultable sur FOOTCLUBS**

La Commission rappelle à toutes les personnes sanctionnées par décision de l'arbitre et à toutes personnes physiques ou morales faisant l'objet d'un rapport d'un officiel qu'ils peuvent faire valoir leur défense en lui adressant, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport écrit et détaillé des incidents ou motifs ayant provoqué la sanction ou le rapport.

Il est également rappelé aux officiels qu'ils doivent adresser un rapport circonstancié sur les incidents survenus lors d'une rencontre.

## **INSTRUCTION**

Match 28913353  
CESSON VSD ES – BRIARD SC  
U18 D1 du 20/10/24

## **REPRISE DE DOSSIERS**

Match 28239096  
St Thibault Fc 1 – Lognes Us 1  
Seniors D1 du 27/10/24

Match 28247187  
FC Cosmo 77 2 – Changis St Jean Ussy 1  
Seniors D3 B du 10/11/24

Match 28938610  
Nanteuil 21 – Montereau 21  
U18 D1 du 06/10/24

Match 29893933  
RCP Presles en Brie – ESL St Germain Laval  
Coupe Comité U18 du 17/11/24

**Match 29851236**  
**Chelles As 21 – Pays Fontainebleau 23**  
**Coupe 77 U14 du 16/11/24**

**Match 29893818**  
**Briard SC – Lieusaint Foot As**  
**U18 Coupe 77 du 17/11/24**

**Match 28245392**  
**Trilport – Nanteuil Les Meaux**  
**Seniors D2 du 24/11/24**

**Match 29721662**  
**Villenois - Villeparisis**  
**U18 D2 du 24/11/24**

**Match 28914213**  
**Ponthierry Us 21 – Val de France F. 21**  
**U16 D2 du 24/11/24**

**Match 29237834**  
**Ent. Presles Chevry 21 – Ponthierry Us 22**  
**U14 D4 du 23/11/24**

**Match 28247527**  
**EnFc Villiers St G 1 – Jouy Yvron Es 1**  
**Seniors D3 du 24/11/24**

**Match 29882884**  
**AFPO 1 – St Mard As 1**  
**Criterium Féminin Seniors du 23/11/24**

## **CHAMPIONNATS**

**Match 28913378**  
**Combs La Ville CA – Nanteuil Les Meaux**  
**U18 D1 du 01/12/24**

**Match 28914216**  
**Lieusaint Foot AS 21 – Gretz Tournan 22**  
**U16 D2 du 01/12/24**

**Match 28245397**  
**Chelles As – Othis CO**  
**Seniors D2 du 01/12/24**

**Match 28247604**  
**Alliance 77 – Ozoir Fc 2**  
**Seniors D3 du 01/12/24**

**Match 28919697**  
**Combs La Ville – Nanteuil les Meaux**  
**U14 D3 du 30/11/24**

**Match 28915255**  
**Ponthierry Us 21 – Lieusaint Foot As 21**  
**U16 D2 du 01/12/24**

**Match 28914409**  
**Moret Veneux Sab Fc – Crecy Fc**  
**U16 D2 du 01/12/24**

**Match 28914984**  
**Trilport USF – Villeparisis USM**  
**U18 D2 du 01/12/24**

**Match 28913377**  
**Savigny Le Temple Fc – Roissy En Brie US**  
**U18 D1 du 01/12/24**

**Match 28245398**  
**Crecy Fc – Trilport USF**  
**Seniors D2 du 01/12/24**

**Match 28281721**  
**Gretz Tournan – Pontault Com Us 21**  
**U14 D1 du 30/11/24**

**Match 28913600**  
**Chelles As – Claye Souilly S**  
**U16 D1 du 01/12/24**

**Match 29251705**  
**St Mard - AFPO**  
**CDM D2 du 01/12/24**

**Match 28239075**  
**Servon Fc – Val d'Europe Fc**  
**Seniors D1 du 01/12/24**

**Match 28247745**  
**Moret-Veneux Sab Fc – Dammarie Les Lys Fc**  
**Seniors D3 du 01/12/24**

**Match 28279286**  
**Loing FCI – Briard SC**  
**Seniors D2 du 01/12/24**

**Match 28245931**  
**Combs La Ville – Melun Fc**  
**Seniors D2 du 01/12/24**

**Match 28938620**  
**Mormant Fc 21 – Briard SC 21**  
**U18 D1 du 01/12/24**

**Match 28247532**  
**Ent. Presles Val Y – Jouy Yvron ES**  
**Seniors D3 du 01/12/24**

**Match 28247747**  
**Varenes Fc – Gatinais Val de Loing**  
**Seniors D3 du 01/12/24**

**Match 28247657**  
**Lésigny USC – Combs La Ville**  
**Seniors D3 du 01/12/24**

**Match 29902681**  
**Courtry F1 – Esp Féminin FC 1**  
**U15 Critérium Féminin du 01/12/24**

## **\*DOSSIERS MIS EN INSTRUCTION**

**Match 28281713**  
**Mitry Compans Goelly 21 – Meaux Academy CS 21**  
**U14 D1 du 10/11/24**

**Match 28246718**  
**Frat Esbly Foot 1 – Moussy Neuf Es 1**  
**Seniors D3A du 10/11/24**

**Match 28938615**  
**Bussy St Georges Fc – Amicale Montereau AS**  
**U18 D1 du 10/11/24**

**Match 29851056**  
**AFPO 31 – Nangis Es 31**  
**Coupe Comité Vétérans du 17/11/24**



# Commission d'Appel Disciplinaire

## **INFORMATIONS**

### **PROCÈS VERBAL du jeudi 28 novembre 2024**

Le Procès-Verbal du dossier ci-dessous est à consulter sur FOOTCLUBS

**Match 28245375**  
**Crécy Fc 1 – Val de France F.1**  
**Seniors D2A du 03/11/2024**

**Match 28246714**  
**Villenoy A.C. 1 – St Mard As 1**  
**Seniors D3A du 03/11/24**

**Match 28246930**  
**Othis C.O.2 – Lognes U.S 2**  
**Seniors D3B du 22/09/2024**



# Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes

## PROCÈS VERBAL du mardi 03 décembre 2024

**Président de séance** : Cédric GUILLOSO

**Secrétaire de séance** : Gilles TANNIER

**Présents** : Isabelle CHILARD – Jean-Paul PEYRIN – Ludovic VANTYGHM

**Match 29261205**

**ESBLY 31 – COULOMMIERS 31**

**VETERANS D4B du 07/10/2024**

**Appel interjeté par le club d'ESBLY du 12 novembre, d'une décision de la Commission des Statuts et Règlement du 05 Novembre 2024 (publié dans le journal officiel N° 344 du 08 Novembre 2024), rappelée ci-après :**

Courriel en date du 07/10/2024 du club de COULOMMIERS concernant une réserve portée sur la FMI sur l'arbitre assistant de d'ESBLY

La Commission,

Jugeant en premier ressort,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que le District n'a pas reçu la FMI suite à la demande,

Considérant que le club d'ESBLY reconnaît avoir fait participer une personne mineure comme arbitre assistant en ayant averti l'adversaire, sans l'inscrire sur la feuille de match, la personne inscrite pour cette fonction étant absente,

Considérant qu'aucune disposition du Règlement Sportif Général du District de Seine-et-Marne ne permet de contester le résultat d'une rencontre en raison du remplacement d'un arbitre ou arbitre-assistant.

Par ces motifs

**Donne match perdu à ESBLY pour erreur administrative (0 point ; 0 but) et en attribue le gain à l'équipe de COULOMMIERS (3 points ; 1 but)**

**Inflige au club d'ESBLY en application de l'annexe 2 du RSG une amende de 100€ pour personne ne disposant pas de la licence requise ainsi qu'une amende de 9,50€ pour feuille de match irrégulière**

La commission ayant convoqué régulièrement, par la messagerie officielle, les représentants des deux clubs en visio-conférence le mardi 03 décembre 2024 à partir de 19h,

Les quatre membres de la commission s'étant connectés à 19h09, jusqu'à 20h12.

Ayant reçu un mail du club de COULOMMIERS excusant l'absence de l'arbitre assistant.

Ayant pris contact par téléphone avec le secrétariat du club de COULOMMIERS concernant leur absence ils nous ont informé qu'il n'y aurait pas de participant à cette commission.

N'ayant trouvé aucun contact téléphonique du club d'ESBLY sur Footclubs (aucun numéro de téléphone des membres du club), la Commission n'a pas pu les contacter.

N'ayant eu aucune tentative de connexion pendant toute la durée de la visio,

Pris connaissance de l'appel du club de ESBLY pour le dire recevable en la forme,

Après lecture de l'appel,

**Regrettant très fortement l'absence, non excusés, des représentants du club d'ESBLY, club appelant**

**Regrettant l'absence non excusés des représentants du club de COULOMMIERS (en dehors de la personne excusée)**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant que la commission de première instance a bien transmis la réclamation du club de COULOMMIERS en évocation pour erreur administrative.

Considérant, en effet, que la personne qui a officié comme arbitre assistant, sans être inscrite sur la feuille de match, n'était pas éligible à arbitrer, car étant mineur (âgé de 15 ans), il devait être licencié Dirigeant et âgé de 16 ans révolu, pour le faire.

**Par ces motifs et après en avoir délibéré,**

**La commission confirme la décision rendue en première instance.**

*Cette décision est susceptible d'appel devant le comité d'appel chargé des affaires courantes de la LPIFF dans les conditions de forme et de délais définies à l'article 31.1.1 du Règlement Sportif Général de la LPIFF*

**Débit du club de ESBLY : 64 €**





# Commission Départementale des Statuts & Règlements

## PROCÈS VERBAL du mardi 03 décembre 2024

**Président** : Julio MARQUES

**Secrétaire de séance** : Christiane CAU

**Présents** : Christophe ESTEVE - Christophe LE MINOUX – Alain PARENT - Laurent SABOTIER

**Assistent** : Rocco CARAVELLI (alternant juridique)

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude) est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des affaires courantes, dans les conditions de forme et de délai prévu dans l'annuaire du District Titre IV Article 31.

### REPRISE DE DOSSIER

#### **MATCH 28919688**

#### **SAVIGNY FC 22 – BUSSY FC 23**

#### **U14 D3B DU 09/11/2024**

Réception d'une feuille de match papier remplie uniquement par le club recevant alors que la rencontre aurait eu lieu (score inscrit 2-1)

*Dossier transmis par la Commission d'Organisation des Compétitions*

Hors la présence de Laurent SABOTIER

La Commission,

Jugeant en première instance,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant qu'aucun des 2 clubs n'a fourni ses observations dans les délais impartis

Considérant que le match a eu lieu sans avoir rempli les formalités administratives

Par ces motifs

**Donne match perdu pour erreur administrative aux 2 équipes (0 point ; 0 but)**

RSG District Article 40.1

Débit SAVIGNY FC : 9,50€ pour feuille de match irrégulière

Débit BUSSY FC : 9,50€ pour feuille de match irrégulière

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

#### **MATCH 29882271**

#### **LE MEE 1 – VARENNES 1**

#### **CRITERIUM U15F poule D DU 24/11/2024**

Réserves du club de VARENNES concernant la joueuse n°10 MOYEN Rachel du club du MEE qui aurait disputé une rencontre le 23/11/2024 en équipe U18F

La Commission,

Jugeant en première instance,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant que le club du MEE a fourni ses observations dans les délais impartis

Considérant que le club du MEE reconnaît avoir fait une erreur et fait participer la joueuse aux 2 rencontres,

Par ces motifs

**Dit match perdu par pénalité à l'équipe de LE MEE 1 (-1 point, 0 but) et en attribue le gain à l'équipe VARENNES 1 (3 points ; 0 but)**

RSG District Article 7.7

Débit LE MEE : 43,50€

Crédit VARENNES 1 : 43,50€

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

#### **MATCH 28911491**

**DAMMARTIN 32 – MCG 31**

**VETERANS D2A DU 24/11/2024**

Réclamation du club de MCG en date du 24/11/2024 concernant des joueurs de DAMMARTIN 32 ayant pu évoluer en équipe supérieure lors du dernier match officiel celle-ci ne jouant pas ce jour ou le lendemain

La Commission,

Jugeant en première instance,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant que le club du DAMMARTIN n'a pas fourni ses observations dans les délais impartis

Considérant que l'équipe de DAMMARTIN 31 ne disputait pas de rencontre le 24/11/2024 ou le lendemain

Considérant que le dernier match officiel de ladite équipe s'est déroulé le 17/11/2024 et l'a opposée à PROVINS MJC 31, pour le compte de la Coupe 77 Vétérans,

Considérant qu'après vérification, le joueur DOUMBIA Abou Bakary figurant sur la feuille de match du 17/11/2024 a participé à la rencontre en référence,

Par ces motifs, dit les réclamations de MCG fondées,

**Dit match perdu par pénalité à l'équipe de DAMMARTIN 32 (-1 point, 0 but), l'équipe de MCG 31 conservant les points et buts acquis lors de la rencontre**

RSG District Article 7.9

Débit DAMMARTIN : 43,50€

Crédit MCG : 43,50€

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

#### **MATCH 29272483**

**CHANGIS 21 – AFPO 21**

**U16 D3C DU 24/11/2024**

Courriel du club de AFPO en date du 24/11/2024, portant réclamation concernant 2 joueurs mutés hors période DELORME Alban et GOTIN Charly, alors que le club de CHANGIS est en infraction avec le statut de l'arbitrage

La Commission,

Jugeant en première instance,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant que le club de CHANGIS a fourni ses observations dans les délais impartis

Considérant qu'il s'agit d'un match U16, les règlements autorisent 4 joueurs mutés dont 1 hors période, les infractions au Statut de l'Arbitrage ne pénalisant par une diminution du nombre de mutés que l'équipe Senior la plus élevée

Considérant que le joueur DELORME Alban venant d'un autre club possède une licence enregistrée le 17/09/2024, muté hors période

Considérant que le joueur GOTIN Charly possède une licence enregistrée le 18/09/2024 mais était licencié à CHANGIS lors de la saison 2024-2024, donc non muté

Par ces motifs,

**Dit que le club de CHANGIS n'est pas en infraction, résultat acquis sur le terrain confirmé**

RSG District Article 7.5

Débit AFPO : 43,50€

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

**MATCH 29221006**

**COURTRY ACADEMIE 2 – CLAYE S. 3**

**SENIORS D4A DU 24/11/2024**

Courriel du club de CLAYE SOUILLY en date du 25/11/2024, concernant le joueur de COURTRY ACADEMIE, REIGNER Kevin susceptible d'avoir participé à la rencontre CDM le matin du 24/11/2024  
La Commission,

Jugeant en première instance,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant que le club de COURTRY ACADEMIE a fourni ses observations dans les délais impartis

**La Commission demande au club de SC BRIARD pour le 9 décembre quels sont les remplaçants ayant pris part à la rencontre COURTRY ACADEMIE 5 – SC BRIARD 5 du 24/11/2024**

**MATCH 29617531**

**SENART M 1 – VAL FRANCE 2**

**SENIORS D1F DU 23/11/2024**

Demande d'évocation de la Commission du club de SENART M en date du 26/11/2024 concernant des joueuses de VAL FRANCE 2 ayant pu évoluer en équipe supérieure lors du dernier match officiel celle-ci ne jouant pas ce jour ou le lendemain

La Commission,

Jugeant en première instance,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant, conformément à l'article 187.2 des RG de la FFF, que

*« l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :*

- de participation d'un joueur non inscrit sur la feuille de match*
- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié*
- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements*
- d'inscription sur la feuille de match d'un joueur venant de l'étranger et n'ayant pas fait l'objet de la procédure du Certificat International de Transfert*
- d'infraction à l'article 207 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football,*

**Considérant de ce fait que le motif invoqué ne peut permettre de recourir à l'évocation, dit celle-ci irrecevable**

Considérant que la Commission ne peut transformer la demande d'évocation en réclamation, celle-ci ayant été faite hors délai (48h)

**Dit résultat acquis sur le terrain confirmé**

RSG District Articles 30bis et 30ter

Débit SENART MOISSY : 43,50€

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

## **CHAMPIONNAT**

**MATCH 28912366**

**VAL DE France 32 – BRIE NORD 31**

**VETERANS D3A DU 01/12/2024**

Match arrêté à la 15<sup>ème</sup> minute, suite à la blessure d'un joueur

La Commission,

Jugeant en première instance,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant que l'arbitre bénévole de la rencontre a arrêté celle-ci à la 15<sup>ème</sup> minute suite à la blessure d'un joueur de VAL DE France nécessitant l'intervention des pompiers sur le score de 0-0

Par ces motifs

**Dit match à rejouer et transmet le dossier à la COC**

RSG District art. 20.1

**MATCH28915167**

**OTHIS 21 – MEAUX CS 22**

**U18 D2B DU 01/12/2024**

Changement d'arbitre assistant de MEAUX en cours de partie

**La Commission demande au club de MEAUX pour le 9 décembre les raisons du changement d'arbitre assistant en cours de partie**

**MATCH 28245395**

**VAL DE France 1 – COURTRY ACADEMIE 1**

**SENIORS D2A DU 01/12/2024**

Réserves du club de VAL DE France, concernant la participation de plus de 2 joueurs mutés dans l'équipe de COURTRY ACADEMIE

La Commission,

Jugeant en première instance,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Pris connaissance des réserves confirmées de VAL DE France pour les dire recevables en la forme,

Considérant que l'équipe de COURTRY ACADEMIE a fait participer les joueurs :

- M. DUARTE Edson, (Enregistrement le 01/10/2024), MH
- M. IDRISSE Otmane, (Enregistrement le 26/07/2024), MN
- M. YLMAZ Numan, (Enregistrement le 14/07/2024), MN

Considérant que ces 3 joueurs sont mutés

Considérant que dans son PV du 20/06/2024, la Commission Statut de l'Arbitrage indique :

**2<sup>ème</sup> ANNEE D'INFRACTION**

**CLUBS EN D3 (2 arbitres)**

*Amende de SOIXANTE EUROS (60,00 euros) par arbitre manquant + 4 JOUEURS MUTES EN MOINS pour la saison 2024-2025*

*COURTRY ACADEMIE - manque 2 arbitres*

Considérant que l'équipe de COURTRY ACADEMIE ne peut aligner que 2 joueurs mutés

Par ces motifs dit les réserves de l'équipe de VAL DE France recevables et fondées,

**La Commission après en avoir délibéré, donne match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) à l'équipe de COURTRY ACADEMIE et en attribue le gain de (3 points ; 5 buts) à l'équipe de VAL DE France**

RSG District Article 7.5

- Débit de COURTRY ACADEMIE : 43,50€

- Crédit de VAL DE France : 43,50€

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

**MATCH 28247533**

**SERVON 3 – VILLIERS ST G. 1**

**SENIORS D3D DU 01/12/2024**

Réserves du club de SERVON concernant le nombre de joueurs mutés de VILLIERS ST GEORGES inscrits sur la FMI

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des réserves confirmées de SERVON pour les dire recevables en la forme,

Considérant que l'équipe de VILLIERS ST GEORGES a fait participer les joueurs :

- M. DELHAYE Quentin, (Enregistrement le 01/07/2024), MN

- M. DEON Marvin, (Enregistrement le 09/07/2024), MN
- M. GUETTATFI Yanis, (Enregistrement le 01/07/2024), MN
- M. MITRAL Théo, (Enregistrement le 01/07/2024), MN
- M. PITA Maxime, (Enregistrement le 01/07/2024), MN

Considérant que ces 5 joueurs sont mutés

Considérant que dans son PV du 20/06/2024, la Commission Statut de l'Arbitrage indique :

**2<sup>ème</sup> ANNEE D'INFRACTION**

**CLUBS EN D3 (2 arbitres)**

Amende de SOIXANTE EUROS (60,00 euros) par arbitre manquant + 4 JOUEURS MUTES EN MOINS pour la saison 2024-2025

VILLIERS ST G - manque 2 arbitres

Considérant que l'équipe de VILLIERS ST G ne peut aligner que 2 joueurs mutés

Par ces motifs dit la réserve de l'équipe de SERVON recevable et fondée,

**La Commission après en avoir délibéré, donne match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) à l'équipe de VILLIERS ST GEORGES et en attribue le gain de (3 points ; 0 but) à l'équipe de SERVON**

RSG District Article 7.5

- Débit de VILLIERS ST GEORGES : 43,50€

- Crédit de SERVON : 43,50€

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

**MATCH 28247604**

**ALLIANCE 77 1 – OZOIR 2**

**SENIORS D3D DU 01/12/2024**

**Point 1** : Réserves du club d'ALLIANCE 77 concernant le nombre de mutés inscrits sur la FMI par le club d'OZOIR

**Point 2** : Réserves du club d'OZOIR concernant le nombre de mutés inscrits sur la FMI par le club d'ALLIANCE 77

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des réserves confirmées d'ALLIANCE 77 et d'OZOIR pour les dire recevables en la forme,

**Point 1** : Considérant que l'équipe d'OZOIR a fait participer les joueurs :

- M. BAH RAMOS Jonathan, (Enregistrement le 10/07/2024), MN
- M. BASS Fara, (Enregistrement le 01/07/2024), MN
- M. CARDOSO Tyron, (Enregistrement le 15/07/2024), MN
- M. MONTEIRO MOREIRA Helder, (Enregistrement le 11/07/2024), MN
- M. SANCHES Luther, (Enregistrement le 02/09/2024), MH
- M. SYLLA Fode, (Enregistrement le 01/07/2024), MN

Considérant que l'équipe d'OZOIR a fait participer 6 joueurs mutés dont 1 hors période

Par ces motifs dit la réserve de l'équipe d'ALLIANCE 77 recevable et non fondée,

**Point 2** : Considérant que l'équipe d'ALLIANCE 77 n'a fait participer aucun joueur muté

Par ces motifs dit la réserve de l'équipe d'OZOIR recevable et non fondée,

**Dit résultat acquis sur le terrain confirmé**

RSG District Article 7.5

- Débit d'ALLIANCE 77 : 43,50€

- Débit de d'OZOIR : 43,50€

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

**MATCH 29222634**

**REUNIONNAIS SENART 1 – MONTEREAU 3**

### **SENIORS D4C DU 01/12/2024**

Match non joué suite à terrain indisponible

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant que l'équipe des REUNIONNAIS DE SENART indique une erreur de réservation des installations.

Considérant qu'ils ne disposaient pas des installations pour la rencontre en rubrique sans fournir de justificatif de la municipalité

Par ces motifs

Dit match perdu pour erreur administrative à l'équipe de REUNIONNAIS DE SENART (0 point ; 0 but) pour en attribuer le gain à l'équipe de MONTEREAU (3 points ; 0 but)

RSG District Article 40.2

- Débit REUNIONNAIS DE SENART : 43,50€

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

### **MATCH 28913598**

**OZOIR 21 – DAMMARIE FC 21**

**U16 D1 DU 01/12/2024**

Réserves du club d'OZOIR sur les joueurs n° 3 et 4 de DAMMARIE, inscrits sur la feuille de match qui ne seraient pas ceux ayant participé à la rencontre

**La Commission demande ses observations au club de DAMMARIE pour le 9 décembre**

## **TERRAINS IMPRATICABLES**

### **MATCH 28919808**

**BOIS LE ROI 21– NANDY FC 21 GATINAIS VL 21**

**U14 D3C DU 30/11/2024**

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable

**Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC**

RSG District Art 20.5

### **MATCH 28246728**

**ESBLY 1 – ST PATHUS 1**

**SENIORS D3A DU 01/12/2024**

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable

**Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC**

RSG District Art 20.5

## **FERMETURE HORS DELAIS**

### **Match 29236516**

**VAL D'EUROPE 23 – CHELLES 22**

**U14 D4C du 23/11/2024**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

**FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI**



Considérant que le club de VAL D'EUROPE a transmis l'arrêté municipal de fermeture de la commune de BAILLY par messagerie, au DISTRICT, le 22/11/2024 à 20H36, le match étant programmé le 23/11/2024

Considérant que le club de CHELLES a fourni ses observations dans les délais impartis  
Considérant que le club de CHELLES confirme avoir reçu l'arrêté municipal de fermeture de la commune de BAILLY par messagerie, le 22/11/2024 à 20H39, le match étant programmé le 23/11/2024  
Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

**La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC**

RSG District Art 20.5

**MATCH 29240158**

**BRIE DES MORINS 35 – FC COSMO 35**

**+45 ANS Gr. B DU 01/12/2024**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

**FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI**

Considérant que le club BRIE DES MORINS a transmis l'arrêté municipal de fermeture de la commune de JOUY/MORIN par messagerie, au DISTRICT ainsi qu'au club de FC COSMO, le 30/11/2024 à 11H25, le match étant programmé le 01/12/2024

Considérant que la procédure hors délai a été respectée,

Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

**La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC**

RSG District Art 20.5

**MATCH 29272884**

**ENT USBPO/ESPB 21 – MORET VENEUX 22**

**U16 D3F DU 01/12/2024**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

**FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI**

Considérant que le club de BOISSISE a transmis l'arrêté municipal de fermeture de la commune de BOISSISE par messagerie, au DISTRICT ainsi qu'au club de MORET VENEUX, le 30/11/2024 à 13H40, le match étant programmé le 01/12/2024

Considérant que la procédure hors délai a été respectée,

Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

**La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC**

RSG District Art 20.5

**MATCH 28247656**

**BOISSISE P. 2 – NANDY FC 1**

**SENIORS D3E DU 01/12/2024**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

**FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI**

Considérant que le club de BOISSISE a transmis l'arrêté municipal de fermeture de la commune de BOISSISE par messagerie, au DISTRICT ainsi qu'au club de NANDY, le 30/11/2024 à 13H40, le match étant programmé le 01/12/2024

Considérant que la procédure hors délai a été respectée,

Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

**La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC**

RSG District Art 20.5

## **CONVOCATION**

**MATCH 29851046**

**MORMANT FC 32 – BREUILLOISE 31**

**COUPE COMITE VETERANS DU 17/11/2024**

Réserves du club de MORMANT concernant le joueur n°7 de BREUILLOISE, qui ne sera pas M. HIVANOHE Jonnathan inscrit sur la FMI

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

**La Commission convoque pour sa réunion du 11/12/2024 à 19h00 à MONTRY**

Du club de BREUILLOISE :

NIASSE Mamadou, arbitre assistant  
HULAULT Alain, délégué  
VIBET Renaud, capitaine  
HIVANOHE Jonnathan, joueur

Du club de MORMANT:

BRANCO Kévin, arbitre bénévole  
MARQUES COELHO Bruno, arbitre assistant  
POVEDA GABALDON Jean-Christophe, délégué  
COLLUMEAU Vincent, capitaine

## **TOURNOIS**

**Rappel : les compétitions officielles sont toujours prioritaires**

**CESSON VERT ST DENIS**

U10 Futsal du 22 décembre 2024

**Validé sous réserves de la disponibilité des installations**

**PONTAULT PORTUGAIS**

U10 Futsal du 21 décembre 2024

**Validé sous réserves de la disponibilité des installations**

**INTER LOING**

U6/U7 du 1 mai 2025

U12/U13 du 1 mai 2025

U8/U9 du 8 mai 2025

U10/U11 du 1 mai 2025

**Validés sous réserves de la disponibilité des installations**





# Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

## PROCÈS VERBAL du jeudi 06 décembre 2024

### COMMISSION RESTREINTE

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

\*Tirages de Coupes

\*Feuille de matchs manquantes

\*Problème FMI

\*Reports/Modifications

\*Suspension de Terrain

\*Forfaits Généraux

## TIRAGES COUPES 77 ET COMITE

### COUPE 77 U14

Tour 3 - Cadrage 1/8<sup>e</sup> de Finale : Samedi 11/01/2025

9 Matches et 7 exempts : Chelles 21, Le Pin 21, Brie FC 21, Val de France 21, Torcy 23, Pontault UMS 21 et Claye Souilly 21

### COUPE COMITE

Tour 3 - Cadrage 1/8<sup>e</sup> de Finale : Samedi 11/01/2025

12 Matches et 4 exempts : Champs AS 2, Dammarie FC 22, Mouroux 21 et Villeparisis 23  
*Roissy 22 – Vaires 24 (11/01 Match de Championnat en retard le 11/01, match de coupe sans date avec limite de jeu le 30/01/2025)*

### COUPE SEINE ET MARNE U14

Tour 1 - Cadrage 1/4 de Finale : Samedi 15/02/2025

Tirage à une date ultérieure

### COUPE 77 U15

Tour 1 - Cadrage 1/8<sup>e</sup> de Finale : Samedi 26/01/2025

11 Matches et 5 exempts : Bussy 1, Crécy 1, Gretz Tournan 1, Magny 1 et Trilport 1

### COUPE 77 CDM

Tour 3 - 1/8<sup>e</sup> de Finale : Dimanche 16/02/2025

Tirage à une date ultérieure

### COUPE COMITE CDM

Tour 2 – 1/4 de Finale : Dimanche 23/03/2025

Tirage à une date ultérieure

### COUPE 77 VETERANS

Tour 2 : Dimanche 17/11/2024

*En attente résultat Bussy 31 – Croissy 31*

**Tour 3 - Cadrage 1/8<sup>e</sup> de Finale : Dimanche 12/01/2025**

11 Matches et 5 exempts : *Bussy 31 ou Croissy 31, Ponthierry 31, Lognes 31, FC Cosmo 31 et Coulommiers 31*

**COUPE COMITE VETERANS**

**Tour 3 - Cadrage 1/8<sup>e</sup> de Finale : Dimanche 12/01/2025**

6 Matches et 10 exempts : Fontenay T 32, Gatinais 31, Dammarie City 31, Bois le Roi 32, Val de L'Yerres 31, Ponthierry 32, Chelles 32, Breuilloise 31, Dammartin 32 et Annet 31

**COUPE 77 +45 ANS**

**Tour 3 - 1/8<sup>e</sup> de Finale : Dimanche 16/02/2025**

Tirage à une date ultérieure

**COUPE COMITE+45 ANS**

**Tour 1 – Cadrage 1/8<sup>e</sup> de Finale : Dimanche 17/11/2024**

*En attente résultat Dammartin 35 – FC Cosmo 35 (match sans date – Date limite de jeu le 01/02/2025)*

**Tour 2 - 1/8<sup>e</sup> de Finale : Dimanche 16/02/2025**

**COUPE 77 SENIORS**

**Tour 2 : Dimanche 17/11/2024**

*En attente résultat Ponthierry 1 – Courtry Academie 1 (le 22/12/2024)*

**Tour 3 - Cadrage 1/8<sup>e</sup> de Finale : Dimanche 12/01/2025**

10 Matches et 6 exempts : Roissy 1, Lognes 1, MCG 2, Fontainebleau 1, Villeparisis 1 et Val De France 1

**COUPE COMITE SENIORS**

**Tour 3 - Cadrage 1/8<sup>e</sup> de Finale : Dimanche 12/01/2025**

12 Matches et 4 exempts : Servon 2, Fontainebleau 2, Crécy 1 et Emerainville 1

**COUPE 77 U18**

**Tour 3 - Cadrage 1/8<sup>e</sup> de Finale : Dimanche 12/01/2025**

2 Matches et 14 exempts : Montereau 21, Briard 21, Cesson 21, Claye 22, Combs 21, Mormant 21, Savigny 21, Avon 21, Chelles 21, Meaux 22, Nandy 21, Vaires 21, Val De France 21 et Villeparisis 21

**COUPE COMITE U18**

**Tour 2 - 1/8<sup>e</sup> de Finale : Dimanche 16/02/2025**

Tirage à une date ultérieure

**COUPE 77 U16**

**Tour 3 - Cadrage 1/8<sup>e</sup> de Finale : Dimanche 12/01/2025**

7 Matches et 9 exempts : Cesson 21, Melun 22, Ozoir 21, Fontainebleau 21, Val d'Europe 21, Boissise 21, Lognes.21, Nandy 21 et Nanteuil 21

**COUPE COMITE U16**

**Tour 3 - Cadrage 1/8<sup>e</sup> de Finale : Dimanche 12/01/2025**

6 Matches et 10 exempts : Champs 21, Melun 23, MCG 21, Bagneaux 21, Chatelet 21, Combs 21, Dammarie FC 22, Le Mée 22, Magny 21 et Servon 21

## **FEUILLES DE MATCH MANQUANTES**

**La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)**

**\*Les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre.**

**La Commission réclame pour la 1<sup>ere</sup> fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :**

**\*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE	
28919698	30/11/24	U14	D3B	SAVIGNY FC 22	PONTAUL PORT. 21
29238499	30/11/24	U14	D4F	MORMANT FC 22	BOIS LE ROI 22
29240799	01/12/24	+45 ANS	Gr.C	BUSSY FC 35	OZOIR FC 35
28914987	01/12/24	U18	D2A	ST THIBAULT FC 21	PONTAULT UMS 21
29272885	01/12/24	U16	D3F	OL. LOING 22	BOIS LE ROI 21
28247655	01/12/24	SENIORS	D3E	CHAMPENOIS MV 1	NANGIS 1

*Score transmis par l'arbitre officiel: 1-6*

**La Commission réclame pour la 2<sup>ème</sup> fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :**

**\*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

Neant

**Match perdu à l'équipe recevante après deux demandes :**

**\*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE	
28913938	10/11/24	U16	D2A	DAMMARTIN 21	TORCY 24

*Score transmis par le club de DAMMARTIN : 1-16*

La Commission décide d'appliquer l'amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€), de donner match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) au club recevant DAMMARTIN pour en attribuer le gain à l'équipe de TORCY (3 points ; 16 buts)

## PROBLEMES FMI

N° MATCH	DATE	CATEGORIE	COMPETE	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
29851270	16/11/24	U14	CPE COMITE	BOMBONNAISE 21	LIEUSAINT 23

*Score transmis par le club de BOMBONNAISE : 0-2*

La Commission demande au club de BOMBONNAISE de transmettre l'originale de la feuille de match ou à défaut un scan propre de celle-ci recto-verso

## PROBLEMES FMI

N° MATCH	DATE	CATEGORIE	COMPETE	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
29272315	01/12/24	U16	D3B	FERRIERES 21	ST THIBAULT FC 21

Courriel du club de ST THIBAULT FC en date du 01/12/2024 (copie au club de FERRIERES)

Considérant que le club de ST THIBAULT FC indique que score de la rencontre est erroné, l'équipe de ST THIBAULT FC ayant remporté la rencontre sur un score de 7 buts à 4 et non 7 – 5 comme enregistré sur la FMI.

Considérant que le club de FERRIERES confirme les informations enregistrées sur la FMI à savoir 7 buts à 5 en faveur de l'équipe de St Thibault FC

**Par ces motifs, la Commission entérine le score de la rencontre.**

N° MATCH	DATE	CATEGORIE	COMPETE	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
28913594	24/11/24	U16	D1	MELUN FC 22	OZOIR FC 21

Courriel du club de MELUN FC en date du 25/11/2024 (copie au club de OZOIR)

Considérant que le club de MELUN FC indique que score de la rencontre est erroné, l'équipe de MELUN FC ayant remporté la rencontre sur un score de 12 buts à 0 et non en faveur de l'équipe de OZOIR comme enregistré sur la FMI.

Considérant que l'arbitre officiel ainsi que le délégué officiel confirme les informations transmises par le club de MELUN FC à savoir 12 buts à 0 en faveur de l'équipe de Melun FC 22

**Par ces motifs, la Commission enregistre le score de la rencontre 12 - 0**

## **INFORMATIONS CLUBS** **Toutes Compétitions District**

### **Club de SENART MOISSY (500832)**

Courriel de SENART MOISSY et attestation du GRAND PARIS SUD informant de travaux au stade Paul RABAN et de la destruction des vestiaires ; les nouveaux seront disponibles à partir du 15 décembre 2024.

La Commission prend note que les vestiaires arbitres sur cette période se situeront sur le même complexe du stade André TREMET.

### **Week-end du 07 et 08 décembre 2024**

#### **MATCH 28917496 TORCY 24 –COURTRY F. 21 U14 D2A du 07/12/2024**

Demande de modification d'horaire par courriel du club de **TORCY** pour disputer la rencontre à 15H00 au lieu de 16H00

#### **Accord du club de COURTRY F.**

*Considérant que le terrain utilisé est occupé par une autre rencontre à 14h00.*

*La Commission dit, accord pour modification de l'horaire U14 D2A sous réserve d'une modification de l'horaire de la rencontre U15F R3*

#### **MATCH 28917860 OL. LOING 21 – LONGUEVILLE 21 U14 D2C du 07/12/2024**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **OL. LOING** pour disputer la rencontre à 15h30 au lieu de 14h00

**Demande annulée en raison du forfait général de l'équipe de Longueville 21**

#### **MATCH 28919612 DAMMARTIN 21 – ST MARD 21 U14 D3A du 07/12/2024**

Demande de modification d'horaire par courriel du club de **DAMMARTIN** pour disputer la rencontre à 17H30 au lieu de 15H30

**DEMANDE REFUSE PAR LE CLUB DE ST MARD**

#### **MATCH 29234941 DAMMARTIN 22 – LAGNY 23 U14 D4A du 07/12/2024**

Demande de modification d'horaire par courriel du club de **DAMMARTIN** pour disputer la rencontre à 17H30 au lieu de 15H30

**DEMANDE REFUSE PAR LE CLUB DE DAMMARTIN**

#### **MATCH 29420285 SAVIGNY FC 1 – BRIARD SC 1 U15 Brassage poule C du 07/12/2024**

*En application de l'article 10 du RSG – La Commission décide de reprogrammer la rencontre la rencontre à 15h30 au lieu de 17h30*

*La Commission, après examen du classement de la poule C, décide du maintien de l'horaire initial de la rencontre à savoir 17H30.*

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **SAVIGNY FC** pour disputer la rencontre à 17h45 au lieu de 17h30

**Accord du club de BRIARD SC**

#### **MATCH 29420287 PONTAULT UMS 1 – MELUN FC 1 U15 Brassage poule C du 07/12/2024**

*En application de l'article 10 du RSG – La Commission décide de reprogrammer la rencontre la rencontre à 15H30 au lieu de 14H00*

*La Commission, après examen du classement de la poule C, décide du maintien de l'horaire initial de la rencontre à savoir 14H00.*

#### **MATCH 29420449 VARENNES 1 – LIEUSAIN 1 U15 Brassage poule D du 07/12/2024**

*En application de l'article 10 du RSG – La Commission décide de reprogrammer la rencontre la rencontre à 15H30 au lieu de 15H00.*

*La Commission, après examen du classement de la poule D, décide du maintien de l'horaire initial de la rencontre à savoir 15H00.*

#### **MATCH 29420451 LESIGNY 1 – LE MEE 1 U15 Brassage poule D du 07/12/2024**

En application de l'article 10 du RSG – La Commission décide de reprogrammer la rencontre la rencontre à 15H30 au lieu de 16H00

**La Commission, après examen du classement de la poule D, décide du maintien de l'horaire initial de la rencontre à savoir 16H00.**

**MATCH 29261221 FERTE S/J 31 – MOUROUX 31 VETERANS D4B du 08/12/2025**

Demande de modification d'horaire par courriel du club de **FERTE S/J** pour disputer toutes les rencontres à domicile à 10H00 pour la saison.

**ACCORD DE LA COMMISSION**

**MATCH 29240805 PONTAULT UMS 35 – VAL D'EUROPE 35 +45 ANS Gr C du 08/12/2024**

Demande de modification de date par courriel du club de **PONTAULT UMS** pour disputer la rencontre le 18/12/2024 à 20h30 ou le 22/12/2024 au lieu du 08/12/2024

**En attente accord du club de VAL D'EUROPE**

A défaut d'accord, la rencontre aura lieu sur le terrain en herbe.

**MATCH 28913954 TORCY 24– MEAUX CS 22 U16 D2A du 08/12/2024**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **TORCY** pour disputer la rencontre à 14H00 au lieu de 13H00

**DEMANDE REFUSE PAR LE CLUB DE MEAUX**

**MATCH 28914222 CLAYE S. 23 – ROISSY US 22 U16 D2B du 08/12/2024**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **CLAYE SOUILLY** pour disputer la rencontre à 17H00 au lieu de 13H00

**DEMANDE REFUSE PAR LE CLUB DE ROISSY US**

**MATCH 28246508 FC COSMO 1 – MORMANT FC 1 SENIORS D2B du 08/12/2024**

Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de **FC COSMO** pour disputer la rencontre à MORMANT au lieu de MONTRY

**Accord par courriel du club de MORMANT FC**, avec demande de modification de l'horaire 17h00 au lieu de 15h00

**En attente accord du club de FC COSMO**

**Week-end du 14 et 15 décembre 2024**

**MATCH 2911509 FC COSMO 77 31 – LE PIN VILLEV. 31 VETERANS D2A du 15/12/2024**

Demande d'inversion par courriel du club de **FC COSMO** pour disputer la rencontre sur les installations de LE PIN au lieu de COUILLY

**En attente accord du club de LE PIN**

**MATCH 28913609 OZOIR 21 – VILLEPARISIS 21 U16 D1 du 15/12/2024**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **VILLEPARISIS** pour disputer la rencontre à 15H00 au lieu de 13H00

**En attente accord du club de OZOIR**

**MATCH 28915266 DAMMARIE FC 21 – SERVON FC 21 U18 D2C du 15/12/2024**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **DAMMARIE FC** pour disputer la rencontre à 11H00 au lieu de 14H00

**En attente accord du club de SERVON**

**Week-end du 21 et 22 décembre 2024**

**MATCH 28917826 PAYS BIERES 21 – MORET-VENEUX 21 U14 D2C du 21/12/2024**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **PAYS BIERES** pour disputer la rencontre le 01/02/2025 au lieu du 21/12/2024

**En attente accord du club de MORET VENEUX**

**MATCH 28913370 BRIARD SC 21 – COMBS 21 U18 D1 du 22/12/2024**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **BRIARD** pour disputer la rencontre le 12/01/2025 au lieu du 22/12/2024.

En raison de la programmation d'une rencontre en retard pour l'équipe de COMBS 21 le 12/01/2025.

**DEMANDE REFUSE PAR LA COMMISSION**

**MATCH 29721708 PLAINE F. 23 – BRIE FC 22 U18 D3A du 22/12/2024**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **PLAINE FRANCE** pour disputer la rencontre le 30/03/2025 au lieu du 22/12/2024.

**En attente accord du club de BRIE FC**

**MATCH 29614406 FONTENAY TRES. 21 – CPSP 22 U18 D3B du 22/12/2024**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **FONTENAY TRESIGNY** pour disputer la rencontre le 10/11/2024 au lieu du 22/12/2024.

la date de report proposée étant dépassée, la demande est annulée.

**DEMANDE REFUSE PAR LA COMMISSION**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **FONTENAY TRES.** pour disputer la rencontre le 12/01/2025 au lieu du 22/12/2024

En raison de la programmation d'une rencontre en retard pour l'équipe de CPSP 22 le 12/01/2025.

**DEMANDE REFUSE PAR LA COMMISSION**

**Week-end du 18 et 19 janvier 2025**

**MATCH 28914235 VAL DE France 21 – VAL D'EUROPE 21 U16 D2B du 19/01/2025**

Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de **VAL DE FRANCE** pour disputer la rencontre sur les installations du club de VAL D'EUROPE au lieu du VAL DE FRANCE

**DEMANDE REFUSE PAR LE CLUB DE VAL D'EUROPE**

**Week-end du 01 et 02 février 2025**

**MATCH 29272797 BOMBONNAISE 21 – BAGNEAUX NEM. 22 U16 D3E du 02/02/2025**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **BOMBONNAISE** pour disputer la rencontre le 23/03/2025 au lieu du 02/02/2025

**En attente accord du club de BAGNEAUX NEMOURS**

**Week-end du 15 et 16 février 2025**

**MATCH 28911500 FC COSMO 77 31 – CHAMPS FC 31 VETERANS D2A du 16/02/2025**

Demande d'inversion par courriel du club de **CHAMPS FC** pour disputer la rencontre sur les installations de CHAMPS FC au lieu de COUILLY

**En attente accord du club de FC COSMO.**

**Week-end du 17 et 18 mai 2025**

**MATCH 29251761 FC MUSCLE 5 – MAISONCELLES 5 CDM D2A du 18/05/2025**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **FC MUSCLE** pour disputer la rencontre le 04/05/2025 à 11h00 au lieu du 18/05/2025 à 11h15

**En attente accord du club de MAISONCELLES**

La Commission demande au club de **FC MUSCLE** de lui transmettre un document de la municipalité ou du propriétaire attestant de l'indisponibilité de l'installation

## **SUSPENSION DE TERRAINS**

**Club de AVONNAISE**

**Suite à la décision de la Commission Départementale de Discipline du 05/06/2024**

« ... Match 27136526

Avonnaise 2 – Bois le Roi 1



## SENIORS D3F du 10/03/2024

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

(.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football

(.../...)

**La Commission inflige une suspension de terrain de DEUX (2) matchs fermes à l'équipe SENIORS 2 du club d'AVON, pour envahissement de terrain par des spectateurs et bagarre générale.**

**La Commission transmet le dossier à la C.O.C. ... »**

\*Considérant qu'à l'issue de la saison 2023/2024, la sanction n'a pu être purgée.

La Commission informe le club de **AVONNAISE** que cette sanction est applicable à compter de la saison 2024/2025 :

Par ces motifs, la Commission informe le club d'**AVONNAISE** que la sanction sera applicable sur les 2 premières rencontres de la saison 2024/2025

\*Considérant que la sanction n'est pas purgée dans son intégralité (1/2)

Considérant que la sanction reste applicable sur la rencontre ci-dessous :

- **Nouvelle date : Avonnaise 2 – Moret Veneux 2 Seniors D3F du 08/12/2024**

Considérant que le club de AVONNAISE souhaite organiser la rencontre en référence sur les installations du club de MORET VENUX

Considérant que le club de MORET VENEUX a transmis son accord, autorisant la rencontre à se dérouler à 15H30 du stade Thierry ROQUETTE à VENEUX LES SABLONS.

Considérant la difficulté de trouver un terrain de repli,

**Par ces motifs, la rencontre en référence aura donc lieu le 08/12/2024 à 15H30 au Stade Thierry ROQUETTE à VENEUX LES SABLONS.**

La Commission demande au club d'**AVONNAISE** de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations.

De plus, la Commission précise que si le club d'**AVONNAISE** est tiré club recevant lors des matchs de Coupes, cette rencontre sera à prendre en compte dans la purge de la suspension de terrain.

Considérant l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle au club de **AVON**

« **40.7** - En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.

Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, **au plus tard le vendredi midi précédent la date du ou des match(es) concerné(s)**, le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.

L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprès.

Le terrain proposé :

a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée,

b) ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,

- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,

- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne (Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées. ... »

## RETRAITS / FORFAITS GENERAUX

CLUBS	CATEGORIE	DIVISION	AMENDE
LONGUEVILLE STE COLOMBE 21	U14	D2C	57 €



# Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

## PROCÈS VERBAL du mardi 3 décembre 2024

**Président de séance** : M. André ANTONINI

**Secrétaire de séance** : M. Jean-Claude OFFREDI

**Présents** : Ms. Jean-Marie GENTILS, Jean-Yves VISSUZAINÉ - Mme Monique MACHO - Jean-Marie RENAUD

**La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.**  
Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.  
L'exécution provisoire des sanctions fermes prises ci-dessous par la commission sont immédiatement applicables.

- \* **Contrôle** des feuilles de matchs
- \* **Enregistrement** et mise à jour des saisies internet.
- \* **Enregistrement** et mise à jour des forfaits.
- \* **Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

## FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

**La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)**

**\*Les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre.**

**La Commission réclame pour la 1<sup>ère</sup> fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :**

**\*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

N° MATCH	DATE	CATEGORIE - COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
28241494	01/12/24	CRIT. 55 ANS Poule B	CHEMINOTS EST PARIS 40	CLAYE SOUILLY 41
29882834	30/11/24	CRIT. FEMININS U18 Poule B	OZOIR 77 FC 1	PRESLES EN BRIE RC 1
29882249	01/12/24	CRIT. FEMININS U15 Poule C	CLAYE SOUILLY 1	BRIARD SC 1
30009587	30/11/24	CRIT. U15 à 8	VAL DE L'YERRES 1	ST GERMAIN LAVAL 1



## **FEUILLES DE MATCH MANQUANTES FOOT ANIMATION**

La FMI est mise en place en **Critérium Espoir et Excellence (U9 à U13)**. En cas d'impossibilité d'utiliser la FMI, une feuille de match Foot Animation devra être utilisée. Celle-ci doit être envoyée au District, uniquement par mail, au plus tard le mercredi suivant à l'adresse suivante : [secretariat@seineetmarne.fff.fr](mailto:secretariat@seineetmarne.fff.fr)

### **CRITERIUM U13 à 11**

Utilisation de la feuille de match informatisée (FMI). En cas d'impossibilité d'accès à la F.M.I. le jour du match, il est établi une feuille de match papier et les deux clubs ainsi que l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la F.M.I

#### **La Commission réclame pour la 1<sup>ère</sup> fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :**

\*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre

N° MATCH	DATE	CATEGORIE - COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
29767378	30/11/24	CRIT. U13 à 11 Poule A	VILLEPARISIS 31	US TORCY 31
29767379	30/11/24	CRIT. U13 à 11 Poule A	CHAMPS S/MARNE 31	BUSSY ST GEORGES 31

#### **La Commission réclame pour la 2<sup>ème</sup> fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :**

\*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre

N° MATCH	DATE	CATEGORIE - COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
29882756	23/11/24	CRIT. FEMININ U18 Poule A	BUSSY ST GEORGES 1	CHAMPS S/MARNE 1

N° MATCH	DATE	CATEGORIE - COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
29878494	16/11/24	CRIT. ESPOIR U9 Poule C	LESIGNY 1	MORET VENEUX 1
29878496	16/11/24	CRIT. ESPOIR U9 Poule C	VARENNES 1	COMBS LA VILLE 1

29878585	16/11/24	CRIT. U9 EXC	Poule C	VAL DEUROPE 1	VAIRES US 1
29878615	16/11/24	CRIT/ U9 EXC	Poule D	NOISIEL FA 1	LOGNES US 1
29878675	16/11/24	CRIT. U9 EXC	Poule F	SENART MOISSY 1	MELUN 1
29878795	16/11/24	CRIT. U9 EXC	Poule J	VAL D'EUROPE 2	VAIRES US 2
29878825	16/11/24	CRIT. U9 EXC	Poule K	NOISIEL FA 2	LOGNES US 2
29878885	16/11/24	CRIT. U9 EXC	Poule M	SENART MOISSY 2	MELUN 2
29911556	16/11/24	CRIT. ESPOIR U10	Poule C	VILLEPARISIS 14	VAL D'EUROPE 14
29911907	16/11/24	CRIT. U10 ESPOIR	Poule H	THORIGNY 11	FERRIERES EN BRIE 12
29912185	16/11/24	CRIT. U10 ESPOIR	Poule M	BOIS LE ROI 11	VARENNES 11
29912460	16/11/24	CRIT. U10 ESPOIR	Poule Q	BAGNEAUX NSP 11	VARENNES 12
29912461	16/11/24	CRIT. U10 ESPOIR	Poule Q	CHATELET EN BRIE 12	MONTEREAU ASA 13
29907739	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule C	CHAMPS S/MARNE 2	MEAUX ACADEMY 4
29907835	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule E	BUSSY ST GEORGES 1	LOGNES 2
29907877	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule F	BUSSY ST GEORGES 2	LOGNES 3
29908258	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule I	THORIGNY 1	FERRIERES EN BRIE 1
29908303	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule J	PIN VILLEVAUDE 1	FERRIERES EN BRIE 2
29908772	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule N	CFCSO 1	VILLENOY 2
29908887	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule P	COMBS LA VILLE 1	BOISSISE PRINGY 1
29908888	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule P	LIEUSAIN 1	CESSON VSD 1
29908919	16/11/24	CRIT.U11 ESPOIR	Poule Q	SAVIGNY LE TEMPLE 3	SERVON 2
29908991	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule S	VAL DE L'YERRES 1	EFFSM 1
29909264	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule V	BOIS LE ROI 1	GATINAIS VAL DE LOING 1
29909334	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule W	BOIS LE ROI 2	GATINAIS VAL DE LOING 2
29909366	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule X	PONTHIERRY 1	VARENNES 1
29909452	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule Y	PONTHIERRY 2	PAYS FONTAINEBLEAU 2
29909765	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule AA	VAL DE L'YERRES 2	NANDY FC 2
29910025	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule AF	JFCG 1	BRAYTOIS CS 2

29969194	16/11/24	CRIT. U11 EXC	Poule D	NOISIEL FA 1	DAMMARIE LES LYS 1
29916270	16/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule E	FRAT. ESBLY 31	COULOMMIERS BRIE 31
29916370	16/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule G	BUSSY ST GEORGES 33	VAIRES US 34
29916432	16/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule H	EMERAINVILLE 31	CHAMPS S/MARNE 32
29916479	16/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule I	CESSON VSD 31	LIEUSAIN 31
29916529	16/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule J	NANDY 32	LE MEE SPORTS 35
29916530	16/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule J	CESSON VSD 32	LIEUSAIN AS 32
29916636	16/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule K	SENART MOISSY 33	SAVIGNY LE TEMPLE 33
299168692	16/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule Q	VARENNES FC 31	BOIS LE ROI 31
29969418	16/11/24	CRIT. U12 EXC	Poule B	VAL D'EUROPE 32	BRIARD SC 34
29969478	16/11/24	CRIT. U12 EXC	Poule D	NANDY FC 31	COULOMMIERS BRIE 33
29905397	16/11/24	CRIT. U13 ESPOIR	Poule A	LAGNY MESSAGERS 1	MAGNY LE HONGRE 1
29967469	16/11/24	CRIT. FEMININ U13	Poule F	ST THIBAUT FC 1	BRIARD SC 1
29967470	16/11/24	CRIT. FEMININ U13	Poule F	COMBS LA VILLE 1	LOGNES US 1

DATE	FESTIFOOT	CLUB RECEVANT
16/11/24	U6/U7	A SAVIGNY LE TEMPLE
16/11/24	U6/U7	A NANDY
16/11/24	U6/U7	A QUINCY
16/11/24	U6/U7	A VAL D'EUROPE
16/11/24	U8/U9	A HERICY VULAINES
16/11/24	U8/U9	A LIEUSAIN
16/11/24	U8/U9	A LE CHATELET
16/11/24	U8/U9	A MORET VENEUX
16/11/24	U8/U9	A COMBS LA VILLE
16/11/24	U8/U9	A LE PIN
16/11/24	U8/U9	A THORIGNY
16/11/24	U8/U9	A EMERAINVILLE
16/11/24	U8/U9	A NOISIEL FA
16/11/24	U8/U9	A VAL DE FRANCE

## HORAIRES SPECIAUX

Le District rappelle aux clubs qu'en application de l'article 10 du R.S.G. du District. Tous les matchs de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle. En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées ci-dessous ne sont pas valables pour tous les matchs de la dernière journée pour toutes les catégories (les deux dernières journées en Seniors).

**\*AS REBAIS (560600) \*CRITERIUM FEMININS U15 – 11H30 été comme en hiver (Stade Municipal) accordé**

## RETRAITS / FORFAITS GENERAUX après Publication

CLUBS	CATEGORIE	DIVISION	AMENDE
LAGNY MESSAGERS US	CRIT. U13 ESPOIR	Poule A	20 €
VAL DE France 3	CRIT U13 ESPOIR	Poule F	20 €

## FORFAITS

### MATCH 29617518 VAL DE France 2 – ST PATHUS OISSYRY 1 SENIORS D1 FEMININES du 30/11/2024

Lecture du courrier du club de VAL DE France avisant du forfait de son équipe

**\*1er Forfait avisé**

### MATCH 29882906 CRECY FC 1 – MOUSSY NEUF 1 CRITERIUM SENIORS FEMININS Poule A du 30/11/2024

Lecture du courrier du club de CRECY FC avisant du forfait de son équipe

**\*1er Forfait avisé**

### MATCH 29882835 ROISSY EN BRIE 1 – MONTEREAU 1 CRITERIUM U18 FEMININS Poule B du 30/11/2024

Lecture du courrier du club de AMICALE MONTEREAU ASA avisant du forfait de son équipe

**\*2ème Forfait avisé**

### MATCH 30009585 LA FORET 1 – BRAYTOIS CS 1 CRITERIUM U15 à 8 du 30/11/2024

Lecture du courrier du club de LA FORET 1 avisant du forfait de son équipe

**\*1er Forfait avisé**

### MATCH 29878735 CLAYE SOUILLY 32 – NANTEUIL LES MEAUX 32 CRITERIUM U9 EXCELLENCE Poule H du 16/11/2024

Lecture de la feuille de match

L'équipe de NANTEUIL LES MEAUX ne s'est pas présentée

**\*1er Forfait non avisé**

### MATCH 29912528 CHAMPENOIS MV 31 – HERICY VULAINES 31 CRITERIUM U10 ESPOIRS Poule R du 30/11/2024

Lecture du courrier du club de HERICY VULAINES FC avisant du forfait de son équipe

**\*1er Forfait avisé**

**MATCH 29967656 COMBS LA VILLE 1 – NANGIS ES 1 CRITERIUM U11 FEMININS Poule A du 30/11/2024**

Lecture du courrier du club de NANGIS ES avisant du forfait de son équipe

**\*1er Forfait avisé**

**MATCH 29967762 MONTEREAU 1 – EFPF 1 CRITERIUM U11 FEMININS Poule D du 30/11/2024**

Lecture du courrier du club de AMICALE MONTEREAU AS avisant du forfait de son équipe

**\*2ème Forfait avisé**

**MATCH 29909892 MORMANT FC 2 – FONTENAY TRESIGNY 2 CRITERIUM U11 ESPOIRS Poule AC du 30/11/2024**

Lecture du courrier du club de FONTENAY TRESIGNY avisant du forfait de son équipe

**\*1er Forfait avisé**

**MATCH 29907814 COUNTRY F 2 – MOUSSY NEUF 1 CRITERIUM U11 ESPOIRS Poule D du 30/11/2024**

Lecture du courrier du club de MOUSSY LE NEUF avisant du forfait de son équipe

**\*1er Forfait avisé**

**MATCH 29909464 BOCAGE AMICALE 1 – PONTIERRY 2 CRITERIUM U11 ESPOIRS Poule Y du 30/11/2024**

Lecture du courrier du club de PONTIERRY US avisant du forfait de son équipe

**\*1er Forfait avisé**

**MATCH 29909713 FONTAINEBLEAU 3 – DAMMARIE LES LYS 3 CRITERIUM U11 ESPOIRS Poule Z du 30/11/2024**

Lecture du courrier du club de PAYS DE FONTAINEBLEAU avisant du forfait de son équipe

**\*1er Forfait avisé**

**MATCH 29915975 ASM FERTOISE FOOT 31 – LAGNY MESSAGERS 32 CRITERIUM U12 ESPOIRS Poule A du 30/11/2024**

Lecture du courrier du club de LAGNY MESSAGERS US avisant du forfait de son équipe

**\*1er Forfait avisé**

**MATCH 29967438 MONTEREAU 2 – EFSSM 1 CRITERIUM U13 FEMININS Poule E du 30/11/2024**

Lecture du courrier du club de l'EFSSM avisant du forfait de son équipe

**\*1er Forfait avisé**

**MATCH 29905684 BREUILLOISE 1 – BRIE NORD 2 CRITERIUM U131 ESPOIRS Poule H du 30/11/2024**

Lecture du courrier du club de BRIE NORD avisant du forfait de son équipe

**\*1er Forfait avisé**

**ERRATUM**

**PV du 26/11/2024**

**MATCH 29967387 MEAUX ACADEMY 2 - GRETZ TOURNAN 2 CRITERIUM FEMININS U13 Poule C du 16/11/2024**

Reprise du dossier

Lecture des mails des clubs de CS MEAUX et GRETZ TOURNAN

**\*La commission annule l'amende et le forfait de l'équipe de GRETZ TOURNAN**

## **REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRE – TERRAINS** **CHAMPIONNATS / COUPES**

**Week-end du 30 Novembre et 1er décembre**

**MATCH 29882961 MELUN 1 – PRESLES EN BRIE 1 CRITERIUM SENIORS FEMININS Poule B du 30/11/2024**

Demande de modification de date par courriel du club de **PRESLES EN BRIE** pour disputer la rencontre le 15/02/205 au lieu du 30/11/24

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29882775 BRIE FC 1 – CHAMPS S/MARNE 1 CRITERIUM U18 FEMININS Poule A du 30/11/2024**

Demande de modification de date par courriel du club de **BRIE FC** pour disputer la rencontre à une date ultérieure

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**Week-end du 7 et 8 décembre**

**MATCH 29882896 SERVON FC 1 – MEAUX PORTUGAISE 1 CRITERIUM FEMININ SENIORS Poule A du 07/12/2024**

Demande de modification de date par FOOTCLUB du club de **FRANCO PORTUGAISE MEAUX** pour disputer la rencontre à une date ultérieure

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29882955 FC GUIGNES 1 – PONTIERRY US 1 CRITERIUM FEMININ SENIORS Poule B du 07/12/2024**

Demande d'inversion par FOOTCLUB du club de **FC GUIGNES** pour disputer la rencontre sur les installations du club de **PONTIERRY US**

Le match retour est automatiquement inversé

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29882897 ST MARD AS 1 – MOUSSY NEUF ES 1 CRITERIUM FEMININ SENIORS Poule A du 07/12/2024**

Demande d'inversion par FOOTCLUB du club de **ST MARD** pour disputer la rencontre sur les installations du club de **MOUSSY LE NEUF**

Le match retour est automatiquement inversé

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29882767 CHAMPS S/MARNE 1 – VAL D'EUROPE FC 2 CRITERIUM FEMININ U18 Poule A du 07/12/2024**

Demande de modification d'horaire par FOOTCLUB du club de **CHAMPS SUR MARNE** pour disputer la rencontre à 15H30 au lieu de 17H30

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29882267 COMBS LA VILLE 1 – PONTIERRY 1 CRITERIUM FEMININ U15 Poule D du 08/12/2024**

Demande de modification d'horaire par FOOTCLUB du club de **COMBS LA VILLE** pour disputer la rencontre à 13H00 au lieu de 10H00

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29241278 CLAYE SOUILLY 40 – BRIE NORD ES 41 CRITERIUM 55 ANS Poule A du 08/12/2024**

Demande de modification d'horaire par courriel du club de **CLAYE SOUILLY** pour disputer la rencontre à 11H00 au lieu du 9H30

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29241500 CLAYE SOUILLY 41 – BRIE NORD ES 40 CRITERIUM 55 ANS Poule A du 08/12/2024**

Demande de modification d'horaire par courriel du club de **CLAYE SOUILLY** pour disputer la rencontre à 11H00 au lieu du 9H30

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29241909 ROISSY BRIE ANTILLAIS 40 - FONTENAY TRESIGNY 40 CRITERIUM 55 ANS Poule D du 08/12/2024**

Demande de modification de date par FOOTCLUB du club de **FONTENAY TRESIGNY AS** pour disputer la rencontre le 12/01/2024 au lieu du 08/12/24

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29242039 VAUX LA ROCHETTE 40 – AS CAMPÉLIENNE 40 CRITERIUM 55 ANS Poule E du 08/12/2024**

Demande de modification de date par FOOTCLUB du club de **VAUX LA ROCHETTE FC** pour disputer la rencontre le 18/12/24 à 20H30 au lieu du 08/12/24

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29616886 SENGOL 77 3 – FUTSAL CHAMPBENOIST 1 SENIORS FUTSAL D2 Poule B du 07/8/12/2024**

Demande de modification de date par courriel du club de **FUTSAL CHAMPBENOIST** pour disputer la rencontre à une date ultérieure

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

## **CALENDRIERS**

### **CRITERIUM U11 ESPOIRS**

- **Poule D : Intégration de CHELLES 4 à partir du 14 décembre 2024**

### **CRITERIUM U10 ESPOIRS**

- **Poule H : Intégration de CHELLES 14 à partir du 14 décembre 2024**



# Commission Départementale

## Prévention, Médiation, Education

**PROCES-VERBAL du vendredi 29 novembre 2024**

### **Visioconférence**

**Toute décision rendue en première instance est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel du District dans les conditions de forme, de délai et de droits prévues à l'article 31 du RSG du District.**

#### **RAPPEL**

#### **LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DANS LE FOOTBALL DISPOSITIF D'ALERTE ET DE PREVENTION**

En cas de doute ou de menace, vous devez contacter le District 77 de Football, 15 jours et au minimum 72 heures avant la rencontre, par courriel ([secretariat@seineetmarne.fff.fr](mailto:secretariat@seineetmarne.fff.fr)) ou par fax à l'aide de la fiche de signalement « rencontre à risques ».

Qu'il y ait déjà eu ou non dépôt de plainte, les organisateurs et dirigeants sportifs ayant été confrontés à un problème de violence doivent en informer la cellule de veille et la CDPME, via le secrétariat du District 77 de Football en adressant par mail ou télécopie la fiche de « signalement d'incidents ».

**Les fiches « RENCONTRES À RISQUES » et « SIGNALEMENT D'INCIDENTS », sont téléchargeables sur le site du District rubrique « DOCUMENTS ».**

#### **ROLE ET MISSION DU REFERENT PREVENTION SECURITE**

**La Commission rappelle que la présence du Référent Prévention Sécurité est indispensable si le match est classé sensible.**

Pour les autres rencontres, le club ou le responsable sécurité du club choisit le match où il lui semble plus opportun d'être présent.

Le Référent Prévention Sécurité a également la possibilité de déléguer sa fonction à d'autres personnes licenciées du club, si le dit club à plusieurs sites où se déroulent les rencontres.

**En vue des matches retours, la Commission demande aux clubs de transmettre leurs éventuels dossiers de déclaration de match sensible en respectant le délai minimal de 15 jours avant la date du match, et ce afin de pouvoir préparer l'organisation de la rencontre dans des conditions optimales.**



**Match n° 28917677 ROISSY EN BRIE US 22 – OZOIR FC 77 21 – U14 D2 du 07/12/2024 à 15h30**

La Commission,

Après avoir noté la présence de :

- Monsieur Sambou TATI, Président du club de ROISSY
- Monsieur Daniel HADET, responsable de la catégorie U14 du club de OZOIR

Après transmission d'un courriel du club de OZOIR pour signaler un match sensible,

Considérant les incidents récurrents entre les jeunes des villes de OZOIR, ROISSY et PONTAULT COMBAULT,

Considérant après échanges avec les personnes présentes,

Considérant l'impossibilité d'organiser une rencontre à huis clos sur le stade Paul BESSUARD de ROISSY,

Considérant les préconisations des différentes autorités, Préfecture et services de police,

Considérant qu'il y a lieu de sécuriser au maximum la rencontre,

**Décide de confirmer que la rencontre susnommée soit jouée à huis clos sur les installations sportives du District à Montry, avec nomination de 3 arbitres officiels et de 2 délégués officiels à la charge des deux clubs.**

**Décide que les deux clubs doivent faire parvenir la liste des joueurs et des dirigeants pour cette rencontre au secrétariat administratif du District au plus tard le vendredi 6 décembre 2024 à 12h, 14 joueurs et 4 dirigeants de chaque équipe, (joueurs inscrits sur la feuille de match, et personnes admises sur le banc de touche). RSG District Article 40.6 et 13.5.**

**Décide de déclarer la rencontre à la cellule de veille.**

**Match n° 28245402 ST THIBAUT FC 2 – VAL DE France F 1 – Seniors D2 A du 08/12/2024 à 15h00**

La Commission,

Après avoir noté la présence de :

- Monsieur BEN MABROUK Imed, Président du club de ST THIBAUT
- Monsieur SMIDA Mohamed Amine, Secrétaire Général du club de VAL DE FRANCE

Après transmission d'un courriel du club de VAL DE France pour signaler un match sensible,

Considérant les échanges avec les personnes présentes,

Considérant qu'il convient de considérer qu'il s'agit d'un derby avec la présence de public,

Considérant que Monsieur le Président du club de ST THIBAUT c'est engagé à contacter le Maire pour demander le passage de la Police Municipale,

Considérant qu'il y a lieu de sécuriser au maximum la rencontre,

**Décide de désigner deux arbitres assistants officiels et un délégué officiel à la charge des deux clubs.**

**Décide de déclarer la rencontre à la cellule de veille.**



# Commission Départementale d'Arbitrage

## P.V de la réunion CDA du 22/11/24

Site de Montry.

**Président de séance** : Fabien EL MKELLEB

**Secrétaire de séance** : Fabrice ZANNIER

**Présents**: Thierry BLANC – Naoufel DJILALI – Jean-Marie ROBY – Emmanuel TULOUP – Andreas MONGEOT (Service Civique) – Jean-Pierre LEQUA – Claude ADAM – Florian MERLYNCK – Frédéric RABELLE – Dominique CHATELLIER – Jimmy MELUT – Olivier FREMIOT – Jean-Marie RENAUD (Comité Directeur) –

**Absents excusés** : Florent MARMION – Zaydan MOHAMED KASSIME - Mickaël HADJADJ – Denis MATEI – Ludovic VANTYGHEM (Comité Directeur) – Bernard MARMION (Représentant des arbitres au C.D) – Mohamed MORIBA DIAKITE – Faruk EKICIK – Thomas VENANT-CABASSET – Larbi BENCHEIKH (représentant C.R.A) – Laurent LITRE – Bastien DARREHORT – Lucie LEMPEREUR

**Absent non excusés**:

**Ouverture de la séance** : 19h25

**ORDRE DU JOUR de la réunion** :

- Point sur la vie du district.
- Intervention du Président de la CDA.
- Courriers divers.
- Activité CDA pour Décembre – Janvier 2025
- La vie des sections.
- Tour de table.

**Réception des arbitres** :

Murat BALKAYA convoqué à la prochaine réunion C.D.A au Mée.

**Approbation du P.V de la réunion C.D.A du 24/10/24**

Le PV, transmis au préalable à tous les membres, est approuvé à l'unanimité.

## Points sur la vie du District :

**Jean-Marie RENAUD** : Les locaux sont opérationnels. Diverses réunions de commissions et de formations se sont déjà déroulées. Au bout de 5 ans c'est un aboutissement pour le Comité Directeur.

## Intervention du Président de la CDA:

Avant tout, j'aimerais Féliciter Marine VERRIER qui va officier sur un 1<sup>er</sup> tour de la coupe de France Régionale Féminine ROUBAIX / FRANCISCAIN.

Remerciement au club de Moissy pour la mise à disposition des installations pour l'organisation de la FIA n°2. Merci aux formateurs présent et aux personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette formation.

Encore une fois, je souhaite vous remercier pour vos efforts constants au sein de notre commission d'arbitrage.

## Courriers et/ou messages des Arbitres ou des Instances

La CDA prend note des courriers et/ou messages ci-après :

### ARBITRES:

**Olivier MENDY** : Mail en date du 27/10/24. Demande une année sabbatique pour raisons professionnelles. **Pris note. Accord de la C.D.A.**

**Pierre BOISSEAU** : Mail en date du 31/10/24. Informe la C.D.A de son déménagement dans le 77 et souhaite arbitrer dans le District 77. **Pris note.**

**Guy Cédric CUIEGOUËI** : Mail en date du 04/11/24. Ancien arbitre qui a déménager dans le 75 et qui souhaite reprendre l'arbitrage. **Pris note et réponse apportée par S/CDA.**

**Farid FLISSI** : Mail en date du 18/11/24. Indique qu'à compter de Janvier 2025, il sera indisponible à partir de 17h00 les samedis. **Pris note et transmis section désignation.**

**Terence SAMBA** : Mail en date du 18/11/25. Demande des informations concernant les désignations en Futsal. **Pris note et transmis section Futsal.**

**Abdelghafour BOUSSAÏDI** : Mail en date du 18/11/24. Indique qu'il est volontaire pour faire des observations d'arbitres et du parrainage le samedi après-midi. **Pris note.**

**Mathys LOPES** : Mail en date 18/11/24. Demande de renseignements concernant le non défraiement d'un match effectué en Ligue. **Pris note et réponse apportée par S/CDA.**

**Abdeslam EL BOUHATI** : Mail en date du 19/11/24. Demande de soutien concernant Mr NOURO Mohamed, ancien arbitre Foot Diversifié qui a des problèmes de santé. **Pris note.**

**Aziz TAMMANE** : Mail en date du 20/11/24. Informe la C.D.A qu'il arbitrera des matchs amicaux lors de ses congés d'hiver dans la région Grand Est. **Pris note.**



**UNAF**  
**Le Club des Arbitres**

## DISTRICT 77 :

**Secrétariat District 77 :** Mail en date du 28/10/24. Copie mail du District des hauts de France concernant dossier de Mr Pierre BOISSEAU qui réintègre le District 77. **Pris note et transmis section désignation.**

**Direction District 77 :** Mail en date du 31/10/24. Copie P.V CDPME concernant la désignation d'arbitres officiels. **Pris note et transmis section désignation.**

**Direction District 77 :** Mail en date du 09/11/24. Listing des candidats pour formation Arbitre de Club. **Pris note.**

**Direction District 77 :** Mail en date du 12/11/24. Copie mail d'un club concernant l'attitude d'un arbitre officiel. **Pris note.**

**Direction District 77 :** Mail en date du 21/11/24. Copie P.V CDPME concernant un match U15. **Pris note et transmis section désignation.**

## C.D.A 77 :

**Fabien EL MKELLEB :** Mail en date du 26/10/24. Copie courrier reçu par la F.F.F concernant « Mobilisation Mondiale contre le racisme ». **Pris note et transmis à tous les arbitres et observateurs.**

**Fabien EL MKELLEB :** Mail en date du 14/11/24. Copie mail liste des arbitres qualifiés pour les 16<sup>ème</sup> de finale de la Coupe de France des arbitres. **Pris note.**

**Fabien EL MKELLEB :** Mail en date du 18/11/24. Documents concernant l'élection des représentants au COMEX. **Pris note et transmis à tous les arbitres et observateurs.**

**Fabien EL MKELLEB :** Mail en date du 22/11/24. Copie mail de Hugues DEFREL concernant le suivi des arbitres. **Pris note.**

## L.P.I.F.F :

**Raïssa SALISSOU (Service Accueil) :** Mails en date du 05 et 07/11/24. Liste candidats pour F.I.A n°2. **Pris note.**

## AUTRES COURRIERS :

**Jérémy CORDON-MELO ( E.T.D.A 94) :** Mail en date du 28/10/24. Liste candidats validés en théorie qui ont suivi la formation dans le 94 (2 candidats). **Pris note.**

**Julien REVUZ (U.M.S PONTAULT) :** Mail en date du 12/11/24. Demande d'intervention sur un stage de football pendant les vacances scolaires de février pour Foot à 5 et à 8. **Pris note.**

**Mme Khemissa KERKENI (Secrétaire du F.C VSG) :** Mail en date du 14/11/24. Demande d'informations concernant la formation de candidat arbitre. **Pris note et réponse apportée par S/CDA .**

**C.D.A VAL D'OISE :** Mail en date du 19/11/24. Demande qu'un arbitre Futsal arbitre dans leur département. **Pris note et réponse apportée par S/CDA.**

## Activités CDA Décembre et Janvier 2025 :

06/12/24 : Séance F.A.R à Montry et au Mée  
07/12/24 : 3<sup>ème</sup> Rattrapage Tests Théorique et Physique à Montry  
13/12/24 : Formation Continue au Mée et à Montry  
14/12/24 : Formation Arbitre Assistant de club à Montry  
04/01/25 : Stage mi-saison D1-D2-Assistants à Montry  
09/01/25 : Réunion C.D.A au Mée  
11-12-18-19/01/25 : F.I.A N°3 à Montry  
17/01/25 : Séance F.A.R commun à Montry  
25/01/25 : Formation arbitre de club à Lésigny  
31/01/25 : Réunion C.D.A à Montry

## La vie des Sections

### 1) Section « formation – perfectionnement - évaluation » :

Responsable : **Fabien EL MKELLEB**

Dans le cadre de ses missions, la Section chargée de la Promotion, de la Fidélisation, du Recrutement et du parrainage.

La section va organiser 5 réunions d'informations sur le rôle du référent Arbitre dans son club. La Section invite les présidents des clubs et les Référents Arbitres désignés sur Footclubs à assister à la première réunion qui aura lieu le : Vendredi 13 décembre 2024 à 19h30, au stade municipal route de LAGNY 77124 VILLENROY

FORMATION ARBITRE DE CLUB DU 23/11/2024 à MONTRY





## **Formation Futsal :**

Animateurs : **Frédéric RABELLE – Claude ADAM –**

Remerciements au service administratif pour le règlement du Futsal.

30/10/24. Invitation pour uniformiser le futsal même en foot animation.

Demande d'informations concernant la Commission Futsal du District.

01/11/24 : 11 Arbitres convoqués, 7 présents. Suite à ces tests, aucun des arbitres n'a eu la moyenne.

2 échecs au test physique.

1 observation effectuée.

30/11/24. Rattrapage test physique et théorique.

## **2) Formation des Jeunes Arbitres - Filière Arbitrage Régional:**

Animateurs: **Mohamed MORIBA DIAKITE – Naoufel DJILALI -**

Analyse video et rapport sont au programme du rassemblement du 29/11/24

## **3) Section « désignation des Arbitres »**

Responsable : **Dominique CHATELLIER**

<b>AD 1</b>	<b>21</b>
<b>AD 2</b>	<b>23</b>
<b>AD 3</b>	<b>28</b>
<b>AD4</b>	<b>26</b>
<b>AAS</b>	<b>10</b>
<b>A F.D</b>	<b>24</b>
<b>JAD</b>	<b>30</b>
<b>A FEM</b>	<b>9</b>
<b>A Futsal Spe</b>	<b>2</b>

Total : **173 arbitres à ce jour en règle médicalement.**

**319 indisponibilités à ce jour.**

## **4) Section Commission de Discipline :**

Représentant : **Dominique CHATELLIER**

Toujours le même problème avec la transmission des rapports des arbitres. Il faut vraiment que les rapports arrivent avant le mardi midi.

**Section Commission d'Appel :**

**Représentant : Olivier FREMIOT**

Réunion d'appel le 21/11/24.  
1 arbitre convoqué, présent  
Prochaine réunion le 28/11/24.

**5) Section C.D.P.M.E**

**Représentant : Jean-Marie ROBY**

3 Commissions restreintes d'organiser. Pas de problèmes spécifiques.

**6) Section « désignation des évaluateurs et suivi des évaluations pratiques »**

**Responsable : Emmanuel TULOUP**

D1 : 14 Observations    D2 : 16 Observations    D3 : 8 Observations –  
D4 : 2 Observations    J.A.D : 8 Observations    Assis : 3 Observations –  
Féminines : 1 Observation

31 candidats observés depuis le début de saison.  
83 évaluations à ce jour.

**7) Section Promotion- Fidélisation-Parrainage et F.I.A**

**Responsable : Fabien EL MKELLEB**

La F.I.A n°2 s'est bien déroulée à Moissy-Cramayel.  
14 candidats inscrits. 11 reçus dont un candidat à 25/30.  
Bon état d'esprit et remerciements à tous les intervenants.





### Intervention des participants:

**Jean-Marie RENAUD** : Remercie tous les membres de la C.D.A pour le travail réalisé depuis le début de saison.

**Arbitres à inviter** : Murat BALKAYA -

**Prochaine réunion** : Jeudi 09 Janvier 2025 au Mée.



## Formation

### « Arbitre assistant de club »

**Public concerné :**  
Toute personne souhaitant occuper la fonction d'arbitre assistant doit être majeure, licenciée dans un club et souhaiter se former à l'arbitrage.

**Quand ?**  
Samedi 14 décembre 2024 à 8h30 au district de Montry

**Attention**  
Formation limitée à deux personnes par club

[Lien d'inscription et plus d'informations en description](#)





# Commission Départementale du Football Animation

## PROCES VERBAL du Jeudi 5 Décembre 2024

### COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour afin d'aborder les points suivants.

*Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

### CHALLENGE DU 7/12/24 :

La Commission rappelle que les différents challenges se tiendront le samedi 7 Décembre 2024. Il appartient aux clubs de tout mettre en œuvre pour que les plateaux puissent se jouer. **En cas de non-déroulement du plateau, et en tout état de cause, les plateaux seront joués le 11 janvier 2024, sur un site défini par la commission (synthétique de préférence)**

La Commission informe des qualifications et temps de jeu comme suit pour les challenges du 12 Décembre 2024 :

#### Challenge 77 U10 :

- Poules de 4 équipes :
  - 3 rencontres de 16 minutes sans mi-temps
  - 2 qualifiés par poule
- Poules de 3 équipes :
  - 2 rencontres de 25 minutes sans mi-temps
  - 2 qualifiés par poule

#### Challenge U11 IDF :

- Poules de 4 équipes :
  - 3 rencontres de 16 minutes sans mi-temps
  - 2 qualifiés par poule
- Poules de 3 équipes :

- 2 rencontres de 25 minutes sans mi-temps
- 2 qualifiés par poule

### **Challenge 77 U12 :**

- Poules de 4 équipes :
  - 3 rencontres de 20 minutes sans mi-temps
  - 2 qualifiés par poule
- Poules de 3 équipes :
  - 2 rencontres de 30 minutes avec mi-temps
  - 2 qualifiés par poule

### **Festival Foot U13 :**

- Poules de 4 équipes :
  - 3 rencontres de 20 minutes sans mi-temps
  - 2 qualifiés par poule
- Poules de 3 équipes :
  - 2 rencontres de 30 minutes avec mi-temps
  - 2 qualifiés par poule

### **Jour de Coupe U10-U11 :**

- Poules de 4 équipes :
  - 3 rencontres de 16 minutes sans mi-temps
  - 2 qualifiés par poule
- Poules de 3 équipes :
  - 2 rencontres de 25 minutes sans mi-temps
  - 2 qualifiés par poule

### **Jour de Coupe U12-U13 :**

- Poules de 4 équipes :
  - 3 rencontres de 20 minutes sans mi-temps
  - 2 qualifiés par poule
- Poules de 3 équipes :
  - 2 rencontres de 30 minutes avec mi-temps
  - 2 qualifiés par poule

## **Feuilles de match et feuilles de composition**

La Commission tient à préciser que seules les feuilles de match pour challenges doivent être utilisées. Celles-ci sont disponibles sur le site officiel du District 77, via Documents et Formulaires Clubs.

La Commission rappelle également que chaque club doit venir avec sa propre feuille de composition. Ce n'est pas au site recevant de fournir les feuilles de composition. Celles-ci sont disponibles sur le site officiel du District 77, via Documents et Formulaires Clubs.

## **Retour des feuilles et preuves de résultats**

La Commission rappelle, via l'article 9 des différents challenges, que le Centre d'accueil doit retourner l'ensemble des feuilles au plus tard le mercredi suivant le plateau, « uniquement par mail et sous un envoi unique ». Sans retour des résultats après rappel « l'équipe du Centre d'accueil sera éliminée »

La Commission rappelle également que si le Centre d'accueil ne fournit pas les résultats, les autres équipes sont invitées à fournir une preuve des résultats via « photos de la feuille de rencontre avec classement du défi technique ». Sans cette preuve, ces équipes « seront pénalisées d'une amende financière et pourront être éliminées »

## **Double 8**

La Commission rappelle que le test technique du Double 8 est **obligatoire, avant les rencontres,** en criterium et en challenge. Sa non-réalisation entrainera une amende financière ainsi qu'une possible élimination. Le règlement détaillé est disponible sur le site du District au sein des règlements.

## **Observations**

La Commission rappelle que sur la feuille de résultats est présente une case observation. Celle-ci est à annoter lorsqu'un fait est à faire remonter.

## **RAPPEL :**

La Commission souhaite rappeler que les clubs recevant doivent transmettre les informations (horaires, adresse) aux clubs visiteurs au plus tard le **mercredi matin** précédent la rencontre, et ceci via la **messagerie officielle**

## **FMI**

La Commission rappelle que la mise en place de la FMI est obligatoire sur l'ensemble des criteriums Espoirs et Excellence. **La commission invite à consulter la liste des clubs n'ayant pas encore d'éducateur référencé FMI pour leurs équipes et à se mettre en conformité avant le 10 décembre, faute de quoi les clubs seront passibles d'une amende financière.** La feuille de match papier devra être établie, uniquement dans le cadre d'un dysfonctionnement avéré. celle-ci étant

disponible sur le site du district, avec retour impératif pour le mercredi suivant la rencontre. Une preuve photo du dysfonctionnement devra être envoyée au district pour justification.

### **Liste Excellence**

La Commission rappelle que les équipes excellence U9, U10, U11 et U12 **devaient fournir leur liste de joueurs pour le 30 Novembre dernier. Elle invite les équipes non à jour à fournir les formulaires au District, sous peine d'élimination des challenges et d'amendes financières** (cf : Annexe financière du Football Animation)

## **DEMANDES DES CLUBS :**

### **US AVON : demande d'intégration en U11 Excellence**

Considérant le mail du club d'Avon en date du 2/12/2024 demandant une intégration en U11 Excellence,

Considérant que le club d'Avon, non labellisé, a bien déposé son dossier lors de la saison 2023-2024

Considérant que la demande ne concerne qu'une catégorie, le règlement prévoyant l'intégration de 3 catégories parmi les 4 suivantes : U9, U10, U11 et U12,

Considérant les réponses fournis aux clubs ayant candidatés et étant dans la même perspective,

Considérant que les criteriums ont déjà commencé,

**La commission prend note de la demande et suivra avec attention les résultats de l'équipe U11 d'Avon. Un premier point sera effectué lors de la trêve hivernale.**

### **SC BRIARD : demande de passage des U13 à 11 en U13 Espoirs**

Considérant le mail du club de Briard en date du 3/12/2024 demandant une modification pour descendre son équipe U13 à 11 en U13 Espoirs,

Considérant que l'équipe U13 à 11 du SC Briard est en difficulté à chaque rencontre

Considérant que l'intérêt des enfants est de trouver du plaisir au travers de rencontres plus équilibrées

Considérant qu'une place est disponible dans un groupe géographique proche

**La commission émet un avis favorable à la demande du SC Briard et soumet l'intégration de cette équipe en U13 Espoirs Poule J.**

Match	Ancienne date	Nouvelle date
<b>Seniors D2 / Unique</b>	<b>Poule B</b>	<b>7</b>
28246508 50237.1 581816 F.C. Cosmo 77 1 - 507435 Mormant F.C. 1	08/12/2024	RP
<b>Seniors D2 / Unique</b>	<b>Poule C</b>	<b>8</b>
28245936 50169.1 541364 Moret-Veneux Sab. Fc 1 - 560605 Dammarie City 1	08/12/2024	RP
28279288 50632.1 550643 Boissise Pringy Us 1 - 553497 Avonnaise Us Foot 1	08/12/2024	RP
<b>Veterans D3 / Unique</b>	<b>Poule A</b>	<b>33</b>
28912374 51246.1 590147 Brie Nord Et.S. 31 - 515916 Nanteuil Les Meaux 31	08/12/2024	RP
<b>Veterans D4 / Unique</b>	<b>Poule B</b>	<b>66</b>
29253669 53652.1 535987 Collegien As 32 - 508334 Frat. Esbly Foot 31	08/12/2024	RP
29261220 53883.1 549357 Coulommiers Brie F 32 - 544034 Bussy St Georges Fc 31	08/12/2024	RP
29261221 53884.1 500777 Ferte Ss/ Jouarre 31 - 514632 Mouroux Cs 31	08/12/2024	RP
<b>Veterans D4 / Unique</b>	<b>Poule C</b>	<b>67</b>
29268260 54095.1 550255 Alliance 77 32 - 500677 Ent. Usc-Lcr-Asle 31	08/12/2024	RP
<b>Criterium 45 Ans / Unique</b>	<b>Poule B</b>	<b>42</b>
29240161 52881.1 581816 F.C. Cosmo 77 35 - 511879 Villenoy A.C. 35	08/12/2024	RP
<b>Criterium 45 Ans / Unique</b>	<b>Poule E</b>	<b>45</b>
29241114 53082.1 550389 Ent.As Camp Cris Arc 35 - 553497 Avonnaise Us Foot 35	08/12/2024	RP
29241116 53084.1 532128 St Germain Laval Es 35 - 546358 Ent.Everly Fc- Bray 35	08/12/2024	RP
29267983 54057.1 541442 Bagneaux Nemours E 35 - 524700 Misy Villeneneuve 35	08/12/2024	RP
<b>Criterium 55 Ans / Unique</b>	<b>Poule C</b>	<b>48</b>
29241673 53280.1 549357 Coulommiers Brie F 40 - 563707 Val D'Europe Fc 40	08/12/2024	RP
<b>Criterium 55 Ans / Unique</b>	<b>Poule E</b>	<b>91</b>
29242041 53411.1 529195 Coubert Fc 40 - 553497 Avonnaise Us Foot 40	08/12/2024	RP
29242043 53413.1 550643 Boissise Pringy Us 40 - 542798 Loing Fci 40	08/12/2024	RP
<b>Seniors D3 / Unique</b>	<b>Poule D</b>	<b>10</b>
28247534 50498.1 544934 Jouy Yvron Es 1 - 520102 Cesson Vsd Es 2	08/12/2024	RP
28247538 50502.1 564273 Fc Villiers St G 1 - 545456 Ent. Presles Val Y. 1	08/12/2024	RP
<b>Veterans D2 / Unique</b>	<b>Poule C</b>	<b>17</b>
28911682 51199.1 550643 Boissise Pringy Us 31 - 553720 Pays Bieres 31	08/12/2024	RP
28911685 51202.1 535961 Bombonnaise As 31 - 563706 Elscslsb 31	08/12/2024	RP
<b>Seniors D4 / Unique</b>	<b>Poule A</b>	<b>52</b>
29221016 52180.1 524631 Plaine France Fc 1 - 561075 Afpo 1	08/12/2024	RP
<b>Seniors D4 / Unique</b>	<b>Poule B</b>	<b>53</b>
29221564 52269.1 500777 Ferte Ss/ Jouarre 2 - 500615 Briard S.C. 2	08/12/2024	RP
<b>Seniors D4 / Unique</b>	<b>Poule C</b>	<b>54</b>
29223383 52380.1 550255 Alliance 77 2 - 542798 Loing Fci 2	08/12/2024	RP
<b>Cdm D2 / Unique</b>	<b>Poule A</b>	<b>19</b>
29251708 53469.1 520809 Maisoncelles Fc 5 - 530521 St Mard As 5	08/12/2024	RP
<b>Cdm D2 / Unique</b>	<b>Poule B</b>	<b>39</b>
29252737 53515.1 514632 Mouroux Cs 5 - 529195 Coubert Fc 5	08/12/2024	RP
<b>Criterium Feminin Seniors / Unique</b>	<b>Poule A</b>	<b>228</b>
29882896 57337.1 527727 Servon Fc 1 - 547301 Meaux Portugaise Uf 1	07/12/2024	RP

Match	Ancienne date	Nouvelle date
<b>Criterium Feminin Seniors / Unique</b>	<b>Poule B</b>	<b>229</b>
29882953 57366.1 550643 Boissise Pringy Us 1 - 500773 Fontenay Tresigny As 1	07/12/2024	RP
<b>U18 D2 / Unique</b>	<b>Poule C</b>	<b>2</b>
28915259 51735.1 541364 Moret-Veneux Sab. Fc 21 - 560975 C.P.S.P 21	08/12/2024	RP
<b>U16 D3 / Unique</b>	<b>Poule A</b>	<b>38</b>
29272012 54275.1 590147 Brie Nord Et.S. 21 - 515916 Nanteuil Les Meaux 21	08/12/2024	RP
<b>U16 D3 / Unique</b>	<b>Poule B</b>	<b>59</b>
29272319 54339.1 549357 Coulommiers Brie F 21 - 551942 Ozoir Fc 77 22	08/12/2024	RP
<b>U16 D3 / Unique</b>	<b>Poule C</b>	<b>60</b>
29272497 54406.1 524631 Plaine France Fc 26 - 563707 Val D'Europe Fc 23	08/12/2024	RP
<b>U16 D3 / Unique</b>	<b>Poule E</b>	<b>62</b>
29272761 54538.1 535961 Bombonnaise As 21 - 500728 Braytois C.S. 21	08/12/2024	RP
29272763 54540.1 541442 Bagneaux Nemours E 22 - 546106 Hericy Vul. Sam. 21	08/12/2024	RP
<b>Criterium U15 À 8 / Unique</b>	<b>Poule Unique</b>	<b>260</b>
30009590 59520.1 524330 Jouarre Asm 2 - 861153 Cs Courtry Academie 2	07/12/2024	RP
30009591 59521.1 532128 St Germain Laval Es 1 - 553497 Avonnaise Us Foot 1	07/12/2024	RP
<b>U14 D4 / Unique</b>	<b>Poule A</b>	<b>55</b>
29234941 52427.1 500693 Dammartin Cs 22 - 549461 Lagny Messagers F Us 23	07/12/2024	RP
29234943 52429.1 590147 Brie Nord Et.S. 21 - 519793 Annet S/Marne A.S. 21	07/12/2024	RP
<b>U14 D4 / Unique</b>	<b>Poule B</b>	<b>56</b>
29236305 52491.1 500777 Ferte Ss/ Jouarre 21 - 530262 Bucceenne As 21	07/12/2024	RP
29236307 52493.1 514632 Mouroux Cs 21 - 547013 Crecy Fc 23	07/12/2024	RP
<b>U14 D4 / Unique</b>	<b>Poule D</b>	<b>58</b>
29236808 52624.1 564037 Val De L'Yerres 21 - 500589 Pontault Com. Ums 23	07/12/2024	RP
<b>U14 D2 / Unique</b>	<b>Poule C</b>	<b>29</b>
28917858 51877.1 541364 Moret-Veneux Sab. Fc 21 - 542557 Ent. Melun City 23 23	07/12/2024	RP
<b>Seniors D2 Futsal / Unique</b>	<b>Poule B</b>	<b>97</b>
29616886 55777.1 553717 Sengol 77 3 - 565014 Futsal Champbenoist 1	07/12/2024	RP



# JOUR DE COUPE U12/U13 - TOUR 1

## SAMEDI 7/12/2024



POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E
BRIE NORD 2	LAGNY 2	OTHIS 1	MONTHYON 1	FERTE SOUS JOUARRE 1
ST MARD 3	MITRY MORY 13	VAL DE France 3	CROUY 1	ESBLY 11
MOUSSY 11	COURTRY FOOTBALL 2	BREUILLOISE 1	FERTE SOUS JOUARRE 11	AS REBAIS 1
CS COURTRY AC 11	VAIRES 14	PAYS DE L'OURCQ 3	MEAUX 13	QUINCY VOISINS 1

POULE F	POULE G	POULE H	POULE I	POULE J
THORIGNY 1	AS REBAIS 11	CHAMPS FFC 11	AS CHAMPS 12	FERRIERES 1
NOISIEL FA 12	CRECY FC 12	PLAINE DE France 1	DAMMARTIN 2	PORTUGAIS PONTAULT 11
COLLEGIEN 1	COULOMMIERS 2	VAL DE France 12	POMMEUSE 11	VAL D'EUROPE 2
TORCY 13	MOUROUX 2	COLLEGIEN 2	TRILPORT 12	LOGNES 13

POULE K	POULE L	POULE M	POULE N	POULE O
EMERAINVILLE 11	BUSSY 12	LESIGNY 1	BOIS LE ROI 11	ALLIANCE 77 11
PORTUGAIS PONTAULT 1	LAGNY 1	SAVIGNY 2	LE MEE 14	PONTHIERRY 13
AS CHELLES 13	CHAMPS FFC 1	NANDY 12	MORET VENEUX 2	SERVON 3
COSMO 1		CESSON 12	AVON 2	LE MEE 4

POULE P	POULE Q	POULE R	POULE S	POULE T
GATINAIS 12	VARENNES 1	ST GERMAIN LAVAL 1	USBPO 11	CHATELET 12
MONTEREAU 12	OLYMPIQUE DU LOING 12	OLYMPIQUE DU LOING 2	ALLIANCE 77 1	MAROLLES 1
AVON 12	GATINAIS 2	LE MEE 3	VAUX LA ROCHETTE 12	LE MEE 15
EBNSP 1			LE MEE 2	MARLES 2

POULE U	POULE V	POULE W	POULE X	POULE Y
VAL DE L'YERRES 2	PONTAULT UMS 12	COMBS LA VILLE 12	LONGUEVILLE 2	MOISSY 14
OZOUER LE VOULGIS 11	DAMMARIE 12	LIEUSAIN 12	NANGIS 2	PONTAULT UMS 2
JOUY YVRON 1	MARLES 1	SERVON 2	MONTEREAU 13	MELUN 14
COMBS LA VILLE 11	GRETZ TOURNAN 2	PONTHIERRY 2		ROISSY EN BRIE 12

POULE Z	POULE AA	POULE AB	POULE AC	POULE AD
HVS 1				
PONTHIERRY 12				
DAMMARIE 2				

### DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8

#### Poule de 3 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 2 rencontres de 30 minutes

#### Poule de 4 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 3 rencontres de 20 minutes





# FESTIVAL U13 FOOT- TOUR 2

## SAMEDI 7/12/2024



POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E
MOUSSY 1	TRILPORT 1	LE PIN 1	BRIE FC 1	US VAIRES 1
PAYS DE L'OURCQ 2	ANNET 1	MAGNY 2	CS MEAUX 2	CONGISSOIS 1
ST MARD 1	VAL DE France 1	DAMMARTIN 1	BUSSY 1	BREUILLOISE 2
BRIE NORD 1	BUCEENNE 1	CS COUNTRY AC 1	NOISIEL FA 2	ST MARD 2

POULE F	POULE G	POULE H	POULE I	POULE J
ST PATHUS 1	VILLENOY 1	BUSSY 2	VAL DE France 2	CRECY FC 1
COUNTRY FOOTBALL 1	BRIE FC 2	CHELLES 1	LOGNES 1	VAL D EUROPE 1
ST THIBAUT 1	VILLEPARIS 1	NANTEUIL 1	JOUARRE 1	MOUROUX 1
MAGNY 1	PAYS DE L'OURCQ 1			CHAMPENOIS 1

POULE K	POULE L	POULE M	POULE N	POULE O
SERVON 1	GRETZ TOURNAN 1	SAVIGNY 1	PRESLES 1	CPS PROVINS 1
COMBS LA VILLE 1	MOISSY 3	AVON 1	PONTHIERRY 1	BRAY SUR SEINE 2
PRESLES 2	VERNEUIL 1	VAL DE L'YERRES 1	MELUN 3	VARENNES 2
LE MEE 1	DAMMARIE 3	UMS PONTAULT 1	MOISSY 2	LONGUEVILLE 1

POULE P	POULE Q	POULE R	POULE S	POULE T
NANGIS 1	GRANDE PAROISSE 1	MORET VENEUX 1	ROISSY 1	
NANDY 1	GATINAIS 1	DAMMARIE 1	MELUN 2	
GOUAIX 1	AMICALE BOCAGE 1	OLYMPIQUE DU LOING 1	CESSON 1	
CPS PROVINS 2	MONTEREAU 1	BRAYTOIS 1	MORMANT 1	

### DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8

#### Poule de 3 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 2 rencontres de 30 minutes

#### Poule de 4 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 3 rencontres de 20 minutes



# CHALLENGE 77 U12- TOUR 2

## SAMEDI 7/12/2024



POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E
US LOGNES 11	MITRY MORY FOOTBALL 11	CS MEAUX 12	THORIGNY 11	BRIE FC 11
VAL D'EUROPE 14	MEAUX 14	USM VILLEPARISIS 11	BRIE FC 12	VILLEPARISIS 12
SAINT THIBAUT 11	VAL D'EUROPE FC 12	COULOMMIERS 12	CHAMPS FOOTBALL AS A 11	BUSSY 11
COURTRY FOOTBALL 11	COLLEGIEN 11	VAL DE France FOOTBALL 11	DAMMARTIN 12	US TORCY PMV 12

POULE F	POULE G	POULE H	POULE I	POULE J
TRILPORT US 11	CHELLES AS 11	US VAIRES 12	VAL D'EUROPE 13	CLAYE SOUILLY SPORTS 12
LAGNY 12	VILLEPARISIS 14	BRIE EST 11	CRECY FC 11	CS DAMMARTIN 11
CHANGIS 11	NOISIEL FOOT ACADEMY 11	VILLEPARISIS 13	AS CHELLES 12	LOGNES 12
JOUARRE FC 11	MITRY MORY 12	AC VILLENY 11	COULOMMIERS BRIE FC 11	US LAGNY 11

POULE K	POULE L	POULE M	POULE N	POULE O
MAGNY 11	ROISSY EN BRIE 11	MOISSY 13	OZOIR 12	GRETZ TOURNAN 12
VAIRES 13	SAVIGNY 12	BRIARD 12	CESSON 11	BRIARD 13
NANTEUIL 11	OZOIR 13	LIEUSAIN 11	LE MEE 13	CPS PROVINS 11
ST MARD 11	FONTENAY TRESIGNY 11	BRIARD 11	MOISSY 12	OZOIR 11

POULE P	POULE Q	POULE R	POULE S	POULE T
AVON 11	MELUN 13	DAMMARE 12	FC MELUN 12	LE MEE 12
BOMBON 11	SAVIGNY 13	GATINAIS 11	NANGIS 11	CPS PROVINS 12
FONTAINEBLEAU 12	FONTAINEBLEAU 13	MORET VENEUX 11	VARENNE 11	CHATELET 11
VAUX ROCHETTE 11	GRETZ TOURNAN 11	OLYMPIQUE DU LOING 11	MONTEREAU 11	

POULE U	POULE V	POULE W	POULE X	POULE Y
NANDY 11	UMS PONTAULT 11			
PAYS BIÈRE 11	SAVIGNY 11			
PONTHIERRY 11	GUIGNES 12			

### **DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8**

#### **Poule de 3 :**

- 2 équipes qualifiées par poule
- 2 rencontres de 30 minutes

#### **Poule de 4 :**

- 2 équipes qualifiées par poule
- 3 rencontres de 20 minutes



# JOUR DE COUPE U10/U11- TOUR 1

## SAMEDI 7/12/2024



POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E
AS CHELLES 2	NANTEUIL 2	BUCEENNE 1	SAINT THIBAULT 2	BREUILLOISE 1
CHAMPS FFC 12	CHANGIS 12	MEAUX 14	EMERAINVILLE 1	BUSSY 3
COURTY FOOTBALL 2	VAIRES 2	AS REBAIS 11	VAIRES 4	CHAMPS FFC 11
JOUARRE 2	PAYS DE L'OURCQ 2	VILLENY 3	POMMEUSE 11	NANTEUIL 3

POULE F	POULE G	POULE H	POULE I	POULE J
COLLEGIEN 2	QUINCY VOISINS 2	CLAYE SOUILLY 14	LOGNES 3	MITRY MORY 13
PORTUGAIS PONTAULT 1	AS REBAIS 1	MONTHYON 1	VAL D'EUROPE 4	EMERAINVILLE 11
VILLEPARISIS 12	FERTE SOUS JOUARRE 11	VAIRES 13	THORIGNY 11	VILLEPARISIS 14
OTHIS 1	BRIE NORD 12	ANNET 11	VILLEPARISIS 13	ST PATHUS 2

POULE K	POULE L	POULE M	POULE N	POULE O
LE PIN 1	LAGNY 2	MOUROUX 11	BRIE NORD 11	OTHIS 11
BRIE FC 12	PORTUGAIS PONTAULT 12	FERRIERES 2	BRIE FC 2	CONGISSOIS 1
VILLEPARISIS 3	MITRY MORY 3	CRECY FC 2	ST MARD 2	TRILPORT 2
CLAYE SOUILLY 12	VAL D'EUROPE 14	TORCY 12	CROUY 1	ESBLY 11

POULE P	POULE Q	POULE R	POULE S	POULE T
COSMO 1		POMMEUSE 1	COMBS LA VILLE 12	CHEVRY 1
LE PIN 11	CS COURTY AC 1	MOUROUX 1	PONTAULT UMS 3	GRETZ TOURNAN 14
CRECY FC 3	THORIGNY 1	TORCY 13	FONTENAY TRESIGNY 1	BOIS LE ROI 2
VAL DE France 3	PLESSIS 1		CESSON 3	DAMMARIE 2

POULE U	POULE V	POULE W	POULE X	POULE Y
BRIARD 3	MARLES 2	NANGIS 2	OLYMPIQUE DU LOING 11	PAYS BIERES 1
COMBS LA VILLE 11	LE MEE 15	MONTEREAU 13	MONTEREAU 3	PONTHIERRY 12
LE MEE 5	COMBS LA VILLE 2	MORMANT 2	AMICALE BOCAGE 1	FONTAINEBLEAU 3
	SERVON 2		CHAMPENOIS 1	CHEVRY 2

POULE Z	POULE AA	POULE AB	POULE AC	POULE AD
CESSON 13	VERNEUIL L'ETANG 1	SAVIGNY 13	AVON 12	LIEUSAIN 2
LE MEE 2	OZOIR 12	OZOIR 3	MORET VENEUX 2	GRETZ TOURNAN 13
SAVIGNY 3	DAMMARIE 3	MARLES 1	EBNSP 1	CESSON 2
SERVON 1	ARC EN CIEL 1	PONTHIERRY 3	GATINAIS 1	CHEVRY 3

POULE AE	POULE AF	POULE AG	POULE AH	POULE AI
HVS	VAL DE L'YERRES 2	LA FORET 1	FONTENAY TRESIGNY 2	UMS PONTAULT 2
VARENNES 12	PONTAULT UMS 13	HVS 11	PONTAULT UMS 12	BRIARD 12
OLYMPIQUE DU LOING 3	GRETZ TOURNAN 4	FONTAINEBLEAU 12	GRETZ TOURNAN 3	NANDY 2
ALLIANCE 77 11	CPS PROVINS 12	AVON 2	MOISSY 3	LESIGNY 11

POULE AJ	POULE AK	POULE AL	POULE AM	POULE AN
JOUY YVRON 2	USBPO 12	ST GERMAIN LAVAL 1		
GRETZ TOURNAN 12	NANDY 12	MELUN 12		
LE MEE 14	OLYMPIQUE DU LOING 2	GOUAIX 1		
PRESLES 2	GATINAIS 2			

**DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8**

**Poule de 3 :**

- 2 équipes qualifiées par poule
- 2 rencontres de 30 minutes

**Poule de 4 :**

- 2 équipes qualifiées par poule
- 3 rencontres de 20 minutes



# CHALLENGE 77 U10 - TOUR 2

## SAMEDI 7/12/2024



POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E
CS DAMMARTIN 11	NOISIEL FOOT ACADEMY 11	CHANGIS 11	USM VILLEPARISIS 11	CHELLES AS 11
AS CHELLES 12	BUSSY 12	FERTE SOUS JOUARRE 12	LOGNES 12	LOGNES 13
BRIE FC 11	NANTEUIL LES MEAUX AS 11	CS MEAUX 11	TRILPORT US 11	MAGNY 11
CLAYE SOUILLY SPORTS 11	COULOMMIERS BRIE FC 11	TRILPORT 12	AS CHAMPS 12	MITRY MORY 12

POULE F	POULE G	POULE H	POULE I	POULE J
VAL D'EUROPE FC 11	PORTUGAIS PONTAULT 11	US VAIRES 11	VAL DE France FOOTBALL 11	AC VILLENY 11
CLAYE SOUILLY 13	LAGNY 12	VAL DE France 13	MEAUX 12	DAMMARTIN 12
QUINCY VOISINS 11	US LOGNES 11	COURTRY FOOTBALL 11	US TORCY PMV 11	CHAMPS FOOTBALL AS 11
CS COUNTRY AC 11	AS CHELLES 13	ST PATHUS 11	VAL D'europe 13	VAL DE France 14

POULE K	POULE L	POULE M	POULE N	POULE O
SAIN'T THIBAUT 11	MEAUX 13	FERRIERES 11	CRECY FC 11	DAMMARTIN 13
COULOMMIERS 12	ST MARD 11	VAL DE France 12	VAIRES 12	MELUN 13
US LAGNY 11	JOUARRE FC 11	BUSSY 11	BRIE EST 11	CHATELET 11
MITRY MORY FOOTBALL 11	VAL D'europe 12			LE MEE 11

POULE P	POULE Q	POULE R	POULE S	POULE T
PONTHIERRY 11	LIEUSAIN 11	SENART MOISSY 11	LE MEE 13	SERVON 12
OZOIR 13	CHATELET 12	NANGIS 11	DAMMARTIN 12	MOISSY 13
MOISSY 12	VAUX LA ROCHETTE 12	BOMBON 11	CESSON 12	UMS PONTAULT 11
DAMMARTIN 11	MELUN 11	GUIGNES 11	SAVIGNY LE TEMPLE 11	NANDY 11

POULE U	POULE V	POULE W	POULE X	POULE Y
MONTEREAU 11	VAUX ROCHETTE 11	BRIARD 11	MORMANT 11	GRETZ TOURNAN 11
MORET VENEUX 11	SAVIGNY 12	AVON 11	VARENNES 11	USBPO 11
GATINAIS 11	SERVON 11	OZOIR 11	MONTEREAU 12	ROISSY EN BRIE 12
CPS PROVINS 11	FONTAINEBLEAU 11			CESSON 11

POULE Z				
LE MEE 12				
ROISSY EN BRIE 11				
BOIS LE ROI 11				
CHAMPENOIS 11				

### DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8

#### Poule de 3 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 2 rencontres de 25 minutes

#### Poule de 4 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 3 rencontres de 16 minutes



## CHALLENGE IDF U11 - TOUR 2 SAMEDI 7/12/2024



POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E
VILLEPARISIS 4	MOUSSY 1	BUSSY 2	NOISIEL FA 2	QUINCY VOISINS 1
LOGNES 1	MITRY 1	MEAUX 1	VILLEPARISIS 1	VAIRES 3
BRIE NORD 1	PLAINE DE France 1	TRILPORT US 1	MEAUX 3	BRIE FC 1
NOISIEL FOOT ACADEMY 1	VILLEPARISIS 2	AS CHAMPS 2	SAINTE THIBAUT 1	BUCEENNE 2

POULE F	POULE G	POULE H	POULE I	POULE J
MEAUX 4	NANTEUIL 1	CHAMPS FFC 2	VAL D'EUROPE 2	COLLEGIEN 1
CHELLES 1	VILLENY 2	US TORCY PMV 1	ST PATHUS 1	BREUILLOISE 2
MITRY MORY 4	FERTE SOUS JOUARRE 1	MITRY MORY 2	COULOMMIERS 2	VAIRES 1
ST MARD 1	CHAUCONIN 1	CLAYE SOUILLY SPORTS 1	CS DAMMARTIN 1	COURTRY FOOTBALL 1

POULE K	POULE L	POULE M	POULE N	POULE O
TORCY 3	PORTUGAIS PONTAULT 2	MAGNY 1	CRECY FC 1	DAMMARTIN 2
VAL D EUROPE 1	CHAMPS FFC 1	AS CHELLES 3	JOUARRE FC 1	PAYS DE L'OURCQ 1
LOGNES 2	VAL D'EUROPE 3	BRIE EST 1	VAL DE France 2	AC VILLENY 1
CHAMPS FOOTBALL AS 1	VAL DE France FOOTBALL 1	COULOMMIERS BRIE FC 1	CLAYE SOUILLY 2	TORCY 2

POULE P	POULE Q	POULE R	POULE S	POULE T
CHANGIS 1	FERRIERES 1	MELUN 3	CHATELET EN BRIE 1	FONTAINEBLEAU 1
MEAUX 2	ANNET 1	AVON 1	BOMBON 1	MORET VENEUX 1
BUSSY 1	US LAGNY 1	ROISSY EN BRIE 1	MOISSY 1	VARENNES 1
ESBLY 1		OZOIR 2	LIEUSAIN 1	MAROLLES 2

POULE U	POULE V	POULE W	POULE X	POULE Y
BRIARD 2	NANDY 1	MONTEREAU 1	PONTHIERRY 1	SAVIGNY 2
PAYS BIERES 2	MOISSY 2	GUIGNES 1	LE MEE 4	LE MEE 3
VAUX LA ROCHETTE 2	VAL DE L'YERRES 1	OLYMPIQUE DU LOING 1	DAMMARE 1	USBPO 1
LE MEE 1	PONTHIERRY 2	NANGIS 1	BOIS LE ROI 1	BRIARD 1

POULE Z	POULE AA	POULE AB	POULE AC	POULE AD
MONTEREAU 2	LESIGNY 1	CESSON 1	FONTAINEBLEAU 2	PRESLES 1
LONGUEVILLE 1	GRETZ TOURNAN 2	ALLIANCE 77 1	MELUN 2	LONGUEVILLE 2
CPS PROVINS 1	ROISSY EN BRIE 2	GRETZ TOURNAN 1	VAUX ROCHETTE 1	MELUN 1
MAROLLES 1	SAVIGNY LE TEMPLE 1	GUIGNES 2		OZOUE LE VOULGIS 11

POULE AE	POULE AF	POULE AG	POULE AH	POULE AI
OZOIR 1	CPS PROVINS 2			
COMBS LA VILLE 1	MORMANT 1			
UMS PONTAULT 1	BRAYTOIS 2			
	JOUY YVRON 1			

### **DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8**

#### **Poule de 3 :**

- 2 équipes qualifiées par poule
- 2 rencontres de 25 minutes

#### **Poule de 4 :**

- 2 équipes qualifiées par poule
- 3 rencontres de 16 minutes



# Football d'Animation

## Festifoot U8/U9 - Foot à 5

### SAMEDI 7/12/2024

Club recevant	MELUN		MONTEREAU		BRIARD	
	MELUN U8	4	MONTEREAU	6	BRIARD U8	3
	MORET VENEUX	3	BOIS LE ROI	4	LE MEE U8	6
	NANGIS	3	CHAMPAGNE	2	OZOIR U8	3
	COMBS U8	2				
		<b>12</b>		<b>12</b>		<b>12</b>

Club recevant	PONTHIERRY		FONTAINEBLEAU		AVON	
	PONTHIERRY U8	3	RCPF	5	AVON	3
	NANDY U8	2	VARENNES	4	LA FORET	1
	LIEUSAIN U8	2	VAUX U8	3	ST GERMAIN LAVAL	2
	PAYS BIERES	3			LA GRANDE PAROISSE	2
					USBPO U9	2
					AMICALE BOCAGE	2
		<b>10</b>		<b>12</b>		<b>12</b>

Club recevant	LESIGNY		MOISSY		HVS	
	LESIGNY	2	MOISSY U8	3	HVS	2
	MARLES	3	LE CHATELET U8	2	OLYMPIQUE DU LOING	4
	NANDY U9	3	USBPO U8	3	MAROLLES	3
	MOISSY U9	4	ROISSY U8	4	EBNSP	1
					ENT FEMININE SUD S&M	2
		<b>12</b>		<b>12</b>		<b>12</b>

Club recevant	GRETZ TOURNAN		LE MEE		MORMANT	
	GRETZ TOURNAN U9	2	LE MEE U9	5	MORMANT	2
	MELUN U9	3	PONTAULT UMS U9	4	LONGUEVILLE	3
	ALLIANCE	3	PONTHIERRY U9	3	GRETZ TOURNAN U8	4
	BRIARD U9	2			ARC EN CIEL	2
	ROISSY U9	2				
		<b>12</b>		<b>12</b>		<b>11</b>

Club recevant	PROVINS		JOUY YVRON		PRESLES EN BRIE	
	PROVINS	5	JOUY YVRON	3	PRESLES EN BRIE	3
	GOUAIX	3	VAL DE L'YERRES	3	SAVIGNY U9	2
	GUIGNES	4	BRAY	2	CESSON U9	2
			CHEVRY	3	FONTENAY TRESIGNY	3
			BOMBON	1		
		<b>12</b>		<b>12</b>		<b>10</b>

Club recevant	SAVIGNY		VAUX		COMBS	
		SAVIGNY U8	2	VAUX U9	1	COMBS LA VILLE U9
	PONTAULT UMS U8	4	OZOIR U9	3	SERVON	3
	CESSON U8	3	GATINAIS	3	VERNEUIL L'ETANG	1
	OZOUEUR LE VOULGIS	2	OLYMPIQUE DU LOING	3	LE CHATELET U9	2
		<b>11</b>		<b>10</b>		<b>8</b>

Club recevant						
		<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>





**Football d'Animation**  
**Festifoot U6/U7 - Foot à 4**  
**SAMEDI 14 DECEMBRE 2024 2024**

Club recevant	BRIE FC		TRILPORT		VILLENOY	
	BRIE FC	3	TRILPORT	4	VILLENOY	3
	MITRY	4	CLAYE	6	MONTHYON	1
	CS COURTRY AC.	3	PLAINE DE France	2	COURTRY FOOTBALL	5
		<b>10</b>		<b>12</b>		<b>9</b>

Club recevant	NANTEUIL		OTHIS		MEAUX	
	NANTEUIL	3	OTHIS	3	MEAUX	7
	ANNET	3	BRIE NORD	5	LE PIN	2
	ST MARD	3	CHAUCONIN	2	FERRIERES	4
	LOGNES	5	MOUSSY	1	CONGISSOIS	1
			ST PATHUS	3		
		<b>14</b>		<b>14</b>		<b>14</b>

Club recevant	DAMMARTIN		VAL D'EUROPE		BUSSY	
	DAMMARTIN	8	VAL D'EUROPE	8	BUSSY	6
	TORCY	8	AS CHAMPS	2	VILLEPARISIS	6
			THORIGNY	2		
			VILLEPARISIS	4		
		<b>16</b>		<b>16</b>		<b>12</b>

Club recevant	CHELLES		CHAMPS FFC		PONTAULT PORTUGAIS	
	CHELLES	6	CHAMPS FFC	6	PONTAULT PORTUGAIS	4
	VAIRES	6	CHELLES	3	NOISIEL FA	5
			ST THIBAULT	2	COLLEGIEN	4
			BREUILLOISE	2		
		<b>12</b>		<b>13</b>		<b>13</b>

Club recevant	POMMEUSE		ESBLY		QUINCY	
	POMMEUSE	3	ESBLY	2	QUINCY	6
	CHANGIS	1	COSMO	1	VAL DE France	6
	MOUROUX	2	BIRE EST	1		
	MAGNY	2	BUCEENNE	2		
			EMERAINVILLE	2		
		<b>8</b>		<b>8</b>		<b>12</b>

Club recevant	CRECY		FERTE SOUS JOUARRE			
	CRECY FC	4	FERTE SOUS JOUARRE	4		
	LAGNY	5	COULOMMIERS	3		
	JOUARRE	2	AFPO	3		
	REBAUS	2				
		<b>13</b>		<b>10</b>		<b>0</b>



**Football d'Animation**  
**Festifoot U8/U9 - Foot à 5**  
**SAMEDI 07 DECEMBRE 2024**

Club recevant	QUINCY		CHANGIS		JOUARRE	
	QUINCY	6	CHANGIS	2	JOUARRE	3
	FERTE SOUS JOUARRE	5	COULOMMIERS	4	AFPO	4
	BRIE EST	1	MOUROUX	2	COSMO	2
		<b>12</b>		<b>8</b>		<b>9</b>

Club recevant	CRECY		VAL D'EUROPE		ST THIBAULT	
	CRECY FC	4	VAL D'EUROPE	4	ST THIBAULT	4
	BUCEENNE	4	CHAUCONIN	3	REBAIS	3
	ESBLY	2	POMMEUSE	2	MAGNY	3
		<b>10</b>		<b>9</b>		<b>10</b>

Club recevant	EMERAINVILLE		FERRIERES		BUSSY	
	EMERAINVILLE	1	FERRIERES	6	BUSSY	4
	VAL D'EUROPE	6	TORCY	3	BREUILLOISE	4
	VAIRES	5	COLLEGIEN	3	COURTRY FOOTBALL	4
		<b>12</b>		<b>12</b>		<b>12</b>

Club recevant	CHELLES		AS CHAMPS		MITRY	
	CHELLES	7	AS CHAMPS	2	MITRY	4
	LAGNY	6	THORIGNY	2	PONTAULT PORTUGAIS	4
	CONGISSOIS	1	LOGNES	5		
		<b>14</b>		<b>9</b>		<b>8</b>

Club recevant	CLAYE		VILLEPARISIS		NOISIEL FA	
	CLAYE	6	VILLEPARISIS	6	NOISIEL FA	7
	VAL DE France	4	VAL DE France	4	CHAMPS FFC	7
	LE PIN	2	PLAINE DE France	2		
		<b>12</b>		<b>12</b>		<b>14</b>

Club recevant	LOGNES		BRIE FC		OTHIS	
	LOGNES	5	BRIE FC	6	OTHIS	3
	MEAUX	5	CS COURTRY AC.	3	ST MARD	3
			ANNET	2	MEAUX	4
			MOUSSY	1	CHAUCONIN	3
		<b>10</b>		<b>12</b>		<b>13</b>

Club recevant	NANTEUIL		DAMMARTIN			
	NANTEUIL	3	DAMMARTIN	8		
	BRIE NORD	6	VILLENY	2		
	ST PATHUS	3	MONTHYON	2		
			TRILPORT	4		
		<b>12</b>		<b>16</b>		<b>0</b>



# Football d'Animation

## Festifoot U6/U7 - Foot à 4

### SAMEDI 14/12/2024

Club recevant	LE MEE		MELUN		OZOIR	
	LE MEE U6	4	MELUN U6	3	OZOIR U7	4
	PONTAULT UMS U6	3	BRIARD U6	3	PONTAULT UMS U7	3
	DAMMARIE U6	2	LE CHATELET U6	2	MOISSY U7	5
	COMBS LA VILLE U6	2	GUIGNES U6	2		
	USBPO U6	3	PONTHIERRY U6	2		
		<b>14</b>		<b>15</b>		<b>12</b>

Club recevant	NANDY		FONTAINEBLEAU		AVON	
	NANDY U7	3	FONTAINEBLEAU	4	AVON	3
	PONTHIERRY U7	2	LE MEE U7	5	MELUN U7	6
	GRETZ U7	4	VARENNES	4	PAYS BIERES	1
	ROISSY U7	4	GATINAIS	2	MAROLLES	2
	CHEVRY	3	LA FORET	1	BOIS LE ROI	2
		<b>16</b>		<b>16</b>		<b>14</b>

Club recevant	MONTEREAU		DAMMARIE		MORMANT	
	MONTEREAU	5	DAMMARIE U7	4	MORMANT U6	2
	BRAY	2	LIEUSAINTE U7	4	SAVIGNY U6	3
	OLYMPIQUE DU LOING	4	USBPO	3	CESSON U6	2
	AMICALE BOCAGE	2	COMBS U7	2	GRETZ TOURNAN U6	2
	MORET VENEUX	3	BOMBON	1	LIEUSAINTE U6	4
		<b>16</b>		<b>14</b>		<b>13</b>

Club recevant	OZOUEUR LE VOULGIS		BRIARD		HVS	
	OZOUEUR LE VOULGIS	2	BRIARD	3	HVS	2
	SAVIGNY	2	CESSON U7	1	GRANDE PAROISSE	2
	NANGIS	3	LESIGNY	3	VAUX	3
	MORMANT U7	2	SERVON	3	ST GERMAIN LAVAL	1
	MARLES	2	ALLIANCE 77	2	CHAMPENOIS	2
	VAL DE L'YERRES	3				
		<b>14</b>		<b>12</b>		<b>10</b>

Club recevant	JOUY YVRON		ROISSY			
	JOUY YVRON	1	ROISSY U6	2		
	FONTENAY TRESIGNY	2	MOISSY U6	4		
	GUIGNES	2	NANDY U6	3		
	LONGUEVILLE	2	OZOIR U6	3		
	PROVINS	4				
	VERNEUIL	1				
		<b>12</b>		<b>12</b>		<b>0</b>

Club recevant						
	0		0			0

Club recevant						
	0		0			0

